Société des Amis du Vieux Chambéry

Bulletin n° 63 - Année 2024

Société des Amis du Vieux Chambéry

1, rue des Nonnes - 73000 CHAMBÉRY - SAVOIE

Bulletin numéro 63

Année 2024

Première de Couverture : Portail du Cloître du Musée Savoisien – Cliché Florian PEPELLIN
Quatrième de Couverture : Angle Les Boulevards et l'Avenue Charles De Gaulle - Immeuble Sevez 1910 démoli en 1948 après le bombardement de Chambéry – Collection les Amis du Vieux Chambéry

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY

Association reconnue d'utilité publique par décret du 5 novembre 1969
Courriel : contact@amisduvieuxchambery.org
Site internet : www.amisduvieuxchambery.org

Siège social : 1, rue des Nonnes
73000 CHAMBÉRY
Tél. 04 79 85 40 63

Cotisation annuelle : Cotisation de base :15 € – Cotisation de soutien : 20 €
(+ 7 € pour l'envoi du bulletin)

Compte : «Société des Amis du Vieux Chambéry» - Banque de Savoie

Permanences : Du mardi au vendredi de 15h30 à 17h30
Le samedi, de 15h à 17h

Comité d'Honneur

Membres : Le Maire de Chambéry et MM. les Présidents de l'Académie de Savoie, de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, de la Société d'Histoire Naturelle de la Savoie et de Grand Chambéry Alpes Tourisme

Membres d'honneur : Mme Alice Berlioz, M. Jean Bertolino

Conseil d'Administration

Membres du bureau

Présidente : Mme Michèle Chappuis

Vice-Présidents(es) : Mme Monique Dacquin, chargée des recherches historiques
M. Jacques Viout, chargé de l'événementiel

Trésorier : M. Pierre Montet

Secrétaire : Mme Anne-Marie Brand

Autre membre du bureau : Mme Marie Camille Robert.

Membres du C. A. Mmes Julie Chavaribeyre, Amandine Dibilly.
MM. André Baix, Jean Boudet, Michel Bouvier, Maxime Boyer, Jean-Claude Davoine, Xavier Forconi, Franck Morat, Damien Noël, Philippe Noël, Florian Pépellin, Albert Perriol, Célestin Zorio-Prachin.

© Société des Amis du Vieux Chambéry - Reproduction interdite sans autorisation

SOMMAIRE

- In Memoriam..... page 4
- Activités de la Saison 2022-2023..... page 7
- Sorties et voyage 2023..... page 19
- Bilan patrimonial..... page 25
- Grands dossiers ..... page 30
- Diplôme d'honneur..... page 33
- Renouvellement du Conseil d'Administration..... page 34
- Articles historiques et patrimoniaux :
  - La reine Hortense en Savoie (Par Michel Kerautret)..... page 35
  - Amédée Daille..... page 54
  - Rue Saint Antoine et bas faubourg Reclus : promenade dans des quartiers disparus (Par Monique Dacquin)..... page 58
- Savez-vous que..... page 67
- Souvenir, souvenir..... page 70
- Saison culturelle 2023 – 2024
  - Conférences 2023 – 2024..... page 71
  - Projet sorties, voyage 2024..... page 72
- Liste des Président(e)s..... page 77
- Publications disponibles..... page 79

In Memoriam…

André Palluel-Guillard
(1940 - 2023)

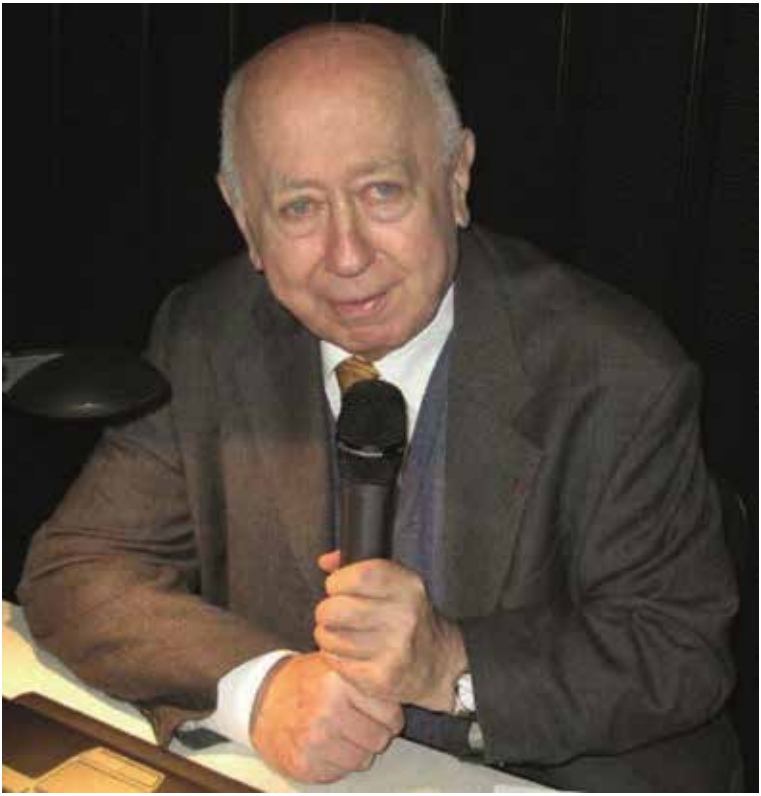

André Palluel Guillard

Le 18 octobre 2023, le professeur André Palluel-Guillard a quitté la scène de la vie chambérienne dont il avait été un flamboyant acteur durant plusieurs décennies.

Né à Chambéry en 1940, dans une famille d'instituteurs, archétypes des hussards noirs de la république, André Palluel- Guillard n'eut nul besoin de recevoir une éducation à la citoyenneté, tant celle-ci constituait un inné familial.

A l'issue de ses études secondaires effectuées au lycée de garçons de la capitale savoyarde, c'est à Paris qu'il va accomplir son cursus universitaire : classes préparatoires aux grandes écoles du lycée Louis le Grand, licence d'histoire à la Sorbonne, admission au concours de l'agrégation.

Sa carrière d'enseignant va le faire pérégriner successivement aux lycées de Dijon, de Grenoble, à l'École du Génie d'Angers puis au lycée de Chambéry, avant d'accéder aux fonctions de maître-assistant à l'université de Savoie où sa truculence et son humour décapant comblent d'aise les étudiants se pressant à ses cours.

Détaché bientôt au CNRS, il va entreprendre la rédaction d'une monumentale thèse d'Etat sous la direction du professeur Jean Tulard, soutenue en 1991 et intitulée : «*Une fusion manquée : Genève et la Savoie dans le grand empire napoléonien (1799-1815)*».

La qualité de celle-ci le fait aussitôt entrer dans le cénacle restreint des historiens du Premier Empire au sein duquel il va se distinguer par l'abondance de ses contributions et par sa participation au «*Dictionnaire de l'Empereur*» édité chez Plon. Un de ses ouvrages «*L'aigle et la Croix. Genève et la Savoie, 1798-1815*», publié en 1999, reçoit le Prix Premier Empire 2000 de la Fondation Napoléon.

Mais dans le même temps, André-Palluel Guillard conserve et cultive un attachement viscéral pour sa ville natale. A preuve, son premier mémoire soutenu en 1963 en Sorbonne, consacré à «*L'administration communale à Chambéry au XVIIIe siècle*» et l'abondance de ses articles et monographies sur «*les êtres et les choses*» de Savoie, dans leurs aspects les plus divers (137 titres au catalogue des société savantes savoyardes).

Dans la cité ducale, André-Palluel Guillard devient une personnalité incontournable par ses nombreux engagements associatifs portés par des convictions affirmées qu'il n'hésite pas à exprimer avec force et sans détour.

Sa présidence de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie voit le succès de «*L'Histoire en Savoie*», revue de vulgarisation historique, dont il promeut, avec le professeur François Forray, la rigueur et l'attractivité en direction d'un lectorat dépassant le cercle étroit des membres des sociétés savantes.

Pour impulser un dynamisme nouveau aux musées de la ville, il fonde, avec quelques amis, la société des Amis des Musées de Chambéry qui deviendra l'une des premières associations culturelles de la ville.

Son engagement pour la défense du patrimoine lui fait apporter un soutien actif à l'éclosion du journal «*Savoie Sauvegarde*» et se traduit également par son action au sein de la Société des Amis du Vieux Chambéry dont il est membre du conseil d'administration, dès 1983.

Il gratifie les publications de l'association de divers articles et notices historiques aussi érudites qu'inédites :

- «*Glanes historiques autour du domaine et du château de Buisson-Rond*» (Bull. 22-1983
- «*Chambéry 1799…vu par un jacobin piémontais*» (Bull.24-1985)
- «*Le crucifix miraculeux de Chambéry*» (Bull. 26-1987)

- «*A propos du Musée Savoisien*» (Bull.35-1996)
- «*En 1869, on s'intéressait déjà à la défense du patrimoine*» (Bull.40-2001)
- «*Un plaisir rare, le congrès d'histoire de la Savoie*» (Bull. 48-2009)
- «*Ce que les voyageurs ont pensé de Chambéry*» (Bull. 51-2012)
- «*Chambéry dans les années trente*» (Bull. 53-2014)
- «*Les Hôtels de Ville de Chambéry*» (Éd. Vieux Chambéry,Tome 3-1971)
- «*La rue de Boigne*» (Éd. Vieux Chambéry, Tome 5-1973)
- «*Les casernes de Chambéry du passé au futur*» (Éd. Vieux Chambéry,Tome 7-1975)

Il n'est pas de croisade des Amis du Vieux Chambéry pour la sauvegarde du patrimoine où l'on ne trouve André Palluel-Guillard aux premiers rangs : acquisition par la collectivité publique du château et du domaine de Buisson-Rond ou encore du bâtiment annexe de la Maison de Jean-Jacques Rousseau aux Charmettes, restauration de la statue de la Sasson, classement de la Fontaine des éléphants etc…

Mais c'est surtout dans la campagne pour la sauvegarde de la caserne Curial qu'André Palluel- Guillard apportera un concours décisif en impliquant dans celle-ci l'Institut Napoléon et le Souvenir Napoléonien donnant ainsi une dimension nationale à l'action des militants pour la conservation de ce témoin rare du casernement militaire sous le Premier Empire.

On ne saurait, par ailleurs, passer sous silence ses courageuses et lucides prises de position sur l'identité de la Savoie et les dérives d'un nationalisme savoyard générées par une approche idéologique de son histoire. Le procès intenté contre lui en 1997 par la Ligue Savoisienne dont il avait qualifié les thèses de « révisionnistes », lui vaut un soutien massif de la communauté des professionnels de l'histoire tant en Savoie qu'au-delà.

Initiateur de l'Union des sociétés savantes des deux départements savoyards, il était depuis 1985, membre titulaire de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie et avait été élevé au rang de chevalier de la Légion d'Honneur.

Les dernières années de sa vie ont été consacrées à la rédaction d'une impressionnante somme de fiches biographiques dévoilant l'origine et le destin des Princesses de Savoie : «*1000 ans de princesses de Savoie, des Alpes à l'Europe*». Leur publication constituera demain l'accomplissement de notre devoir de reconnaissance envers la figure emblématique du défenseur de l'identité et du patrimoine du terroir savoyard qu'il fut et qu'il demeurera dans nos mémoires.

Jean-Olivier Viout
Président honoraire de l'Académie de Savoie
Président honoraire de la Société des Amis du Vieux Chambéry

ACTIVITÉS DE LA SAISON 2022-2023

par Michèle Chappuis, présidente

Nous espérons que cette année 2024 sera plus clémente sur le plan géopolitique que ne le fut 2023. Pour notre ville, nous souhaitons la réalisation de plusieurs gros dossiers patrimoniaux qui nous tiennent particulièrement à cœur.

Nous avons eu la peine de perdre André Palluel-Guillard, administrateur de notre société pendant de longues années et à qui nous devons de multiples articles dans nos bulletins annuels ainsi que plusieurs conférences toujours très appréciées de nos sociétaires. Il restera pour tous les chambériens l'un des plus grands historiens de son temps et aura marqué de sa plume les meilleurs récits et études de l'Histoire de Savoie.

Passons aux activités de l'exercice du 1er novembre 2022 au 31 octobre 2023 au cours duquel les activités habituelles de notre association ont pu se dérouler normalement.

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois, le 29 novembre 2022 et en 2023 les 14 février, 11 avril, 13 juin et 14 septembre.

CONFÉRENCES

Notre cycle culturel a pu se dérouler comme prévu et nous avons présenté dix conférences, à savoir :

- Samedi 22 octobre 2022 : «*Un épisode oublié de la guerre d'Algérie en Savoie : tragique évasion collective du 5 novembre 1961 à la prison de Chambéry*» par Jean-Amédée Lathoud et Corinne Townley.
- Samedi 05 novembre 2022 : «*Le cadastre sarde, réforme fiscale et administrative (duché de Savoie, années 1730)*» par Sébastien Savoy.
- Samedi 19 novembre 2022 : «*Un épisode oublié : L'occupation espagnole de la Savoie (1742-1749)*» par Alain Becchia.
- Samedi 03 décembre 2022 : «*Espions et espionnage en Savoie de 1860 à 1914*» par Yannick Grand.
- Samedi 17 décembre 2022 : «*La généalogie d'Hautecombe*» par Laurent Ripart.
- Samedi 28 janvier 2023 : «*L'activité de François Cuenot et de son atelier, à Chambéry et dans les Pays de Savoie*» par Dominique Tritenne.
- Samedi 11 février 2023 : «*La fouille archéologique de l'avenue Docteur Desfrançois : une fenêtre inédite sur l'agglomération de Chambéry*» par Julien Collombet.
- Samedi 25 février 2023 : «*Hortense de Beauharnais et la Savoie*» par Michel Kerautret.
- Samedi 11 mars 2023 : «*La population de Chambéry et de la Savoie : éléments de démographie historique du Moyen Age à nos jours* » par Laurent Perrillat.
- Samedi 25 mars 2023 : « *Créer un diocèse à Chambéry en 1779 : enjeux administratifs et politiques* » par Frédéric Meyer.

Et le samedi 22 avril 2023: conférence décentralisée «*Saint-Jean-de-Chevelu : Maison Forte de Champrovent et Château de la Forest, chantier de restauration subventionnée par la Fondation Bern* ».

Le Château de la Grande Forest

Maison Forte de Champrovent

Le groupe à la Maison Forte de Champrovent

Nous sommes souvent contactés par différents organes de Presse afin d'évoquer des sujets patrimoniaux, que ce soit les journaux, la radio ou la télévision. Nous avons également des échanges réguliers avec les archives municipales qui nous sollicitent pour certains clichés anciens de notre fond photographique.

Notre association a un siège au comité de direction de grand Chambéry Alpes Tourisme. Après la démission de Dominique Pommat, un nouveau président a été élu, il s'agit de Philippe Cordier. Notre société adhère au Patrimoine Aurhalpin. Par ailleurs, la présidente est membre du bureau de l'Union des sociétés savantes des Savoie qui en octobre 2024 organisera son prochain congrès à Chamonix.

A l'initiative de Jean-Benoît Cerino une commission Patrimoine a été créée à laquelle nous participons. Nous avons des réunions qui traitent des aménagements en cours ou à réaliser.

Nous sommes fréquemment questionnés sur les projets du moment et nous avons également la visite de nouveaux habitants de l'agglomération chambérienne curieux de l'histoire de leur quartier ou du bâtiment dans lequel ils résident. Dans la mesure du possible, nous essayons de satisfaire leurs demandes.

Notre site est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter pour être au courant de nos projets et de nos actions.

Et, bien sûr, nous participons aux grands moments de la vie chambérienne.

EXPOSITIONS ET VITRINES

Depuis le début du mois de novembre, les étudiants en Patrimoine de l'Université Savoie Mont Blanc que nous avions eu en stage ont réalisé à notre siège une exposition retraçant une partie de leur mémoire sur le petit Patrimoine de l'agglomération chambérienne soutenu en septembre dernier.

Rappelons qu'ils avaient déjà organisé une exposition qui est restée tout l'été sur les monuments chambériens qui ont changé de place au cours des siècles.

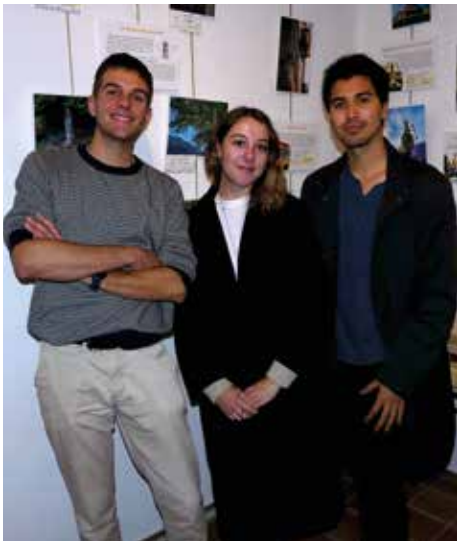

Nos trois stagiaires initiateurs de l'exposition

PETIT PATRIMOINE CHAMBÉRY

Fruit d'un travail recherche mené sur deux années par cinq étudiants du Master Histoire « Métiers du Patrimoine » de l'Université Savoie-Mont-Blanc, cette exposition explore le sujet du « Petit patrimoine » dans le bassin Chambérien.

Ce travail de recherche, consacré à ces édifices souvent oubliés et délaissés, s'est notamment articulé autour d'un travail d'inventaire photographique mené sur trente communes, dans une zone s'étendant des vignes de la Combe de Savoie aux rives du Lac du Bourget. En ressort aujourd'hui un inventaire regroupant plus de 740 édifices et plus d'un millier de photos de bâtiments allant de la Croix du Nivolet au petit lavoir de village. Nous vous partageons ici nos trouvailles les plus intéressantes, les plus belles ou les plus symboliques, dans l'espoir peut être de vous donner envie d'aller à la découverte de ce patrimoine méconnu.

Bonne visite !

Explication de l'exposition

Les vitrines sont renouvelées, annoncent les conférences et présentent des clichés anciens ou actuels. A l'intérieur du local, nous changeons régulièrement les expositions sur des thèmes Chambériens ou savoyards, anciens ou d'actualité.

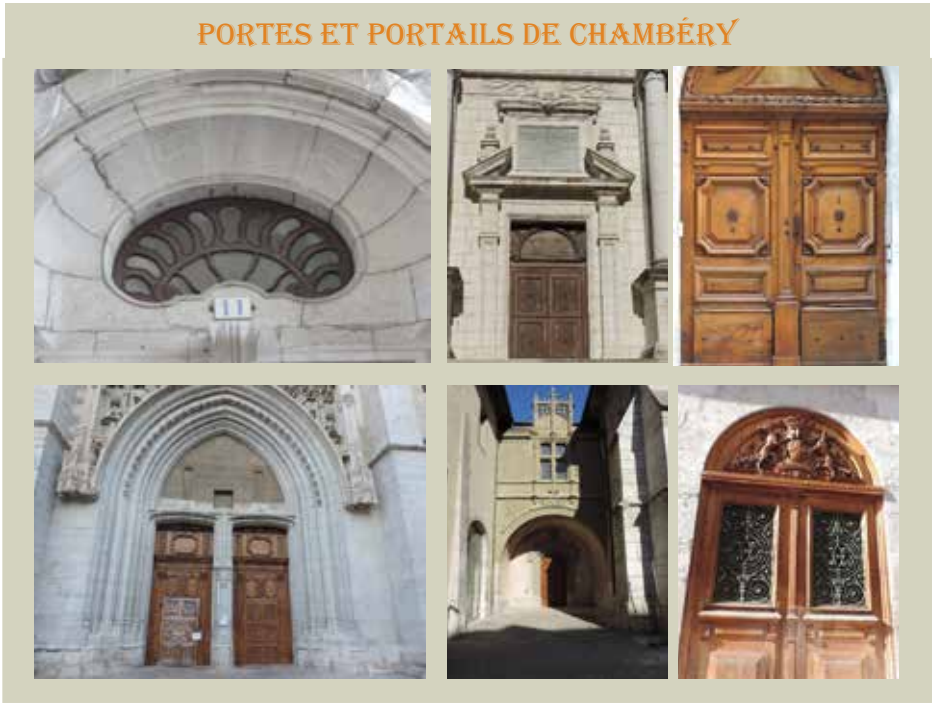

PUBLICATIONS

Au printemps 2023, comme chaque année, nous avons publié notre bulletin n°62 qui relate les activités de la saison écoulée et est enrichi d'articles historiques et patrimoniaux illustrés. Je rappelle que ce bulletin est offert aux adhérents.

En juin 2023, à l'occasion de nos 90 ans, nous avons publié un nouveau tome n°27 sur les quatre faubourgs anciens de la ville.

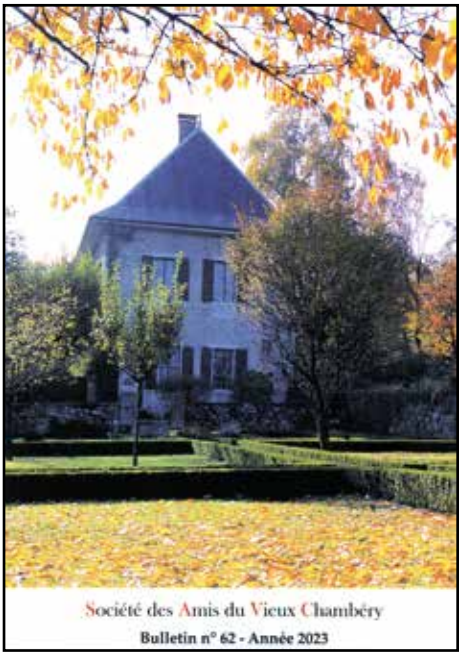

Bulletin N° 62

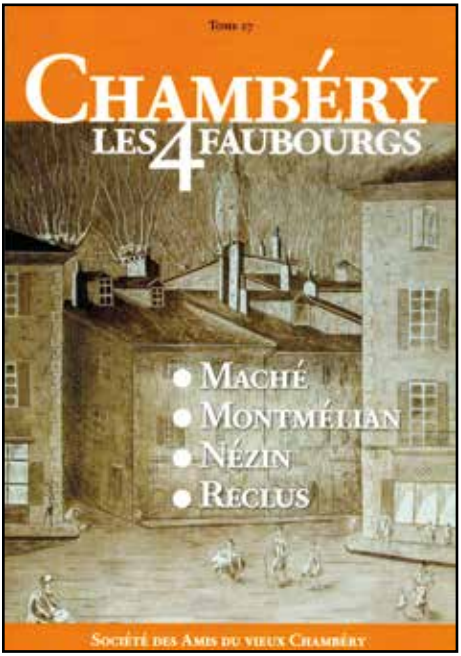

Tome N° 27

PARTICIPATION À DES ACTIONS PATRIMONIALES ET CULTURELLES

En 2023 Cristal Habitat a fêté son 100ème anniversaire. A cette occasion notre association a été sollicitée pour la partie historique. Jacques Viout a été mis à contribution lors de la rétrospective.

Le projet de la réouverture après aménagement de l'abri Nezin se concrétise. Notre association en collaboration avec de jeunes entrepreneurs de la région Auvergne Rhône Alpes, la Fédération française du bâtiment et la ville de Chambéry, propriétaire du lieu, est à l'origine de ce dossier et y participe activement. Nous espérons cette réouverture, impérativement, à l'occasion des 80 ans du bombardement de Chambéry du 26 mai 1944. Il est possible de soutenir ce projet, des flyers sont disponibles à notre siège.

100 ans de Cristal Habitat

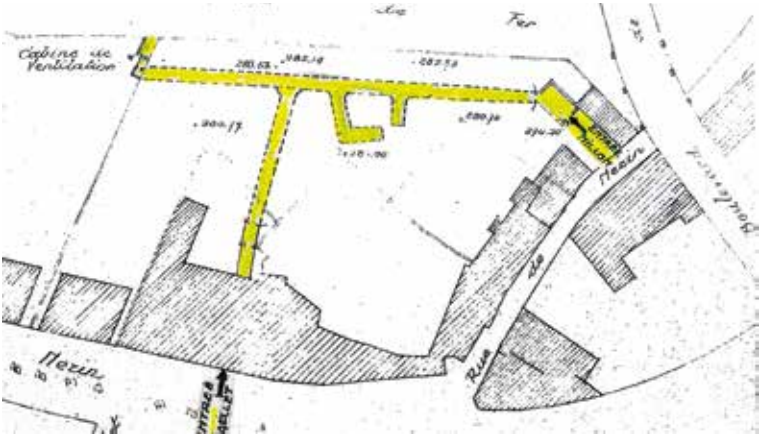

Plan de l'abri Nézin

Future salle d'exposition de l'abri Nézin

Le 24 juin 2023, pour la 1ère fois a eu lieu à Chambéry la manifestation «*Voix et Patrimoine*». Notre association assurait la partie historique de cet évènement qui a remporté un vif succès.

Initié par la Fédération musicale de Savoie cet évènement a réuni des centaines de choristes venus de toute la Savoie qui se produisaient dans des lieux chargés d'histoire.

Julie et Jacques étaient chargés des commentaires historiques et patrimoniaux.

«Voix et Patrimoine» - Julie

«Voix et Patrimoine» - Jacques

Nous avons été contactés par les archives municipales en vue de l'exposition présentée par le Centre d'information sur l'architecture et le Patrimoine intitulée «*De l'échoppe au shopping*».

Nous leur avons fourni des clichés anciens à l'époque du bombardement présentant les constructions commerciales provisoires.

«De l'échoppe au shopping»

ACTIVITÉS DIVERSES

Suite à la parution de notre dernier tome sur les 4 faubourgs de Chambéry, nous avons organisé au début de l'été trois visites : l'une sur Maché, une autre sur Montmélian et enfin la dernière regroupant Reclus et Nézin.

Visite du Faubourg Maché

Visite du Faubourg Montmélian

Visite du Faubourg Reclus

Visite du Faubourg Nézin

Nous continuons également la tradition de visites sur le terrain avec Mr Cerino et des responsables de services techniques pour constater les améliorations et surtout signaler les détériorations et les réparations à effectuer. Cette année, 4 chefs des services municipaux ont suivi avec nous le circuit dans la ville. Nous avons pu apprécier leur professionnalisme et leurs connaissances. Qu'ils soient remerciés pour l'attention portée à nos demandes.

Visite sur le terrain

Nous étions présents au forum des associations. Cette manifestation nous permet de rencontrer des personnes intéressées par nos activités et susceptibles de devenir adhérent.

Forum des Associations

Comme chaque année, les 16 et 17 septembre nous avons participé aux journées européennes du Patrimoine. Nous avons à nouveau fait visiter l'abri antiaérien du Clos Savoiroux. Et, cette année encore, beaucoup de personnes n'ont pas pu faire cette visite. Ce sont environ 500 personnes qui ont pu découvrir cet abri.

Accueil lors des Journées Européennes du Patrimoine

Groupe visitant l'abri antiaérien du Clos Savoiroux

Jacques Viout est sollicité par de nombreuses associations pour présenter des conférences, qu'il en soit remercié. De plus, il assure des visites de l'abri anti-aérien du clos Savoiroux pour des élèves des lycées et collèges.

Visite des abris avec les élèves du collège Notre Dame du Rocher

Voilà dans son ensemble les principales activités de notre société pour cette dernière saison culturelle 2022/2023.

Pour l'accomplissement de toutes ces activités, nous remercions particulièrement Florian Pépellin, Tristan Conil et Michel Bouvier dont les clichés précieux agrémentent cette rétrospective et enrichissent notre fonds photographique.

Merci également à Anne-Marie Brand pour son aide précieuse tout au long de l'année sans oublier Philippe Feger qui a réalisé, cette année, nos montages audiovisuels et les services municipaux toujours attentifs aux remarques faites tout au long de l'année dans un esprit constructif.

SORTIES ET VOYAGE 2023

Deux sorties d'un jour et un voyage de deux jours ont été programmés en 2023.

Le 11 mai 2023, nous sommes allés à Saint Antoine l'Abbaye. Nous avons visité sa magnifique abbatiale et déambulé dans le village pittoresque sous la houlette d'une guide du Patrimoine passionnante. L'après-midi était consacré au musée de la chaussure à Romans sur Isère. Là encore nous avons eu un guide captivant.

Abbaye de Saint-Antoine l'abbaye

Commune de Saint-Antoine l'Abbaye

Romans-sur-Isère Le Musée de la Chaussure

Romans-sur-Isère Le Musée de la Chaussure

Le 15 juin 2023, nous sommes allés en Italie pour visiter la Sacra San Michele le matin et l'Abbaye de la Novalese l'après-midi. C'est grâce à l'aide de François Forray que nous avons pu organiser cette sortie très appréciée par les participants.

La Sacra di San Michele

Le groupe à la Sacra di San Michele

La Novalese

La chapelle de la Novalese

Enfin le 30 septembre et le 1er octobre 2023, notre voyage annuel nous a conduit en Provence, au cœur des Alpilles. Le samedi nous avons découvert l'Abbaye de Montmajour le matin et Saint Paul de Mausole, l'après-midi. Rappelons que ce lieu a accueilli Van Gogh.

Abbaye de Montmajour - Le cloître

Saint-Paul de Mausole - Chambre de Vincent Van Gogh

Le dimanche la matinée a été consacrée au site archéologique de Glanum et l'après-midi à Saint Rémy de Provence. Pour ces visites, nous avons été accompagnés par une guide conférencière également archéologue.

Glanum

Le groupe à Glanum

Saint-Rémy-de-Provence

BILAN PATRIMONIAL

Comme il est de coutume, chaque année, nous évoquons les différents points négatifs et positifs qui ont marqué notre patrimoine au cours de la saison 2022/2023.

LES REGRETS

Hélas plusieurs sujets évoqués il y a un an sont encore d'actualité, entre autres :

L'état lamentable de la balustrade du Pont des Amours envahi par de la végétation et qui mériterait un sérieux nettoyage.

La passerelle Gabriel Rossetti reliant la rue Freizier à la place du Palais de Justice toujours condamnée. Dernière minute, la passerelle est à nouveau ouverte aux piétons !

Le Pont des Amours

Le passage Rossetti

Les indicateurs lumineux place Saint Léger, rue Trésorerie, place Monge, en panne depuis 3 ans… ceux-ci étaient censés renseigner les touristes !

Les espaces plantés et les passages

Triste vision pour les touristes se rendant aux éléphants que de voir au sommet de la rue de Boigne des espaces végétalisés remplis d'herbes folles, entourés de clôtures détériorées.

Le parterre, rue de Boigne

Le passage Philibert Garnier derrière la Cathédrale mériterait un meilleur entretien.

Nous constatons hélas une recrudescence des tags dans les allées du vieux Chambéry. Malgré les passages réguliers des équipes techniques, ces graffitis enlaidissent constamment le centre-ancien.

Que dire des dépôts sauvages sur des étagères, notamment place Monge, qui unanimement sont condamnés par une grande partie de la population. Il semblerait que ce sujet soit tabou et ne veuille pas être traité.

Le plan lumière

Il est regrettable de constater que des édifices éclairés depuis des décennies sont aujourd'hui privés de lumière. On peut citer :

- La maison Dieulefils, place Saint-Léger.
- La méridienne des temps moyens sur l'Hôtel Cholet, place Saint-Léger.
- Le temple protestant, rue de la banque.
- Le chevet de la Sainte-Chapelle qui n'a pas retrouvé son éclairage depuis la fin des travaux.
- Enfin, nous sommes toujours dans l'attente de la mise en lumière de la façade du Musée des Beaux-Arts promise depuis longtemps.

La maison Dieulefils

Le chevet de la Sainte-Chapelle

LES SATISFACTIONS

C'est avec un grand bonheur que notre société a salué le pavage du passage de l'Étape reliant la rue Juiverie à la rue Bonivard. Cette demande était formulée depuis plus de quinze ans.

La réfection de la rue Vieille Monnaie, avec ses espaces végétalisés, est à mettre au bénéfice de la mise en valeur du secteur des Éléphants.

Le jardin du Verney présentant de nouvelles essences d'arbres agrémentées d'un éléphant en métal a été apprécié par les chambériens et les touristes de passage.

Le passage de l'Étape

Le Parc du Verney

Le fleurissement du centre-ville, que nous n'espérions plus, a redonné à la place du château, place Saint Léger et place des éléphants, une décoration estivale nécessaire pour une ville touristique. Les bacs fleuris ont très bien résisté durant l'été, malgré la canicule.

L'achèvement des aménagements du square Gilbert Durand, rue Jean-Pierre Veyrat, a été complété par l'éclairage de l'Obélisque de Charles-Félix.

L'Obélisque à Charles-Félix

Nous attribuons un très bon point pour la mise en valeur de plusieurs monuments chambériens grâce au nettoyage effectué par le nouvel engin acquis par la municipalité. Citons : le socle de la Sasson, le monument de Lattre de Tassigny au Verney ainsi que la fontaine des escargots dans le même secteur.

Enfin, une mention spéciale peut être attribuée pour la remise en état du monument des Pénitents noirs, faubourg Reclus. Cet ensemble avait été restauré en 2007 et depuis subissait les affres du temps. Un blanchiment des statues et la réfection des textes sur les deux stèles redonnent un bel éclat à ce monument très apprécié des riverains. L'éclairage du site la nuit est un plus pour ce morceau du patrimoine chambérien.

Réfection des Pénitents Noirs

Les Pénitents Noirs de nuit

Nous avons tous salué en fin d'année la réinstallation à l'identique du portail de la Préfecture, place Caffe. Celui-ci avait été totalement détruit il y a plusieurs années par une voiture. Cette nouvelle réalisation redonne un lustre certain à l'entrée du château.

Ce bref survol a permis de mettre en lumière les points les plus marquants qui intéressent notre Patrimoine chambérien. Notre Société reste toujours très attentive au suivi des différents chantiers et à la préservation de tout ce qui constitue les richesses de notre ville.

GRANDS DOSSIERS

Outre les dossiers habituels (Allées dans le centre ancien, Château de Boigne, Boulevard de la Colonne, entre autres) cette année, nous avons désiré mettre le focus sur 4 grands dossiers sur lesquels nous avons questionné Monsieur Repentin, maire de Chambéry dans l'espoir de recueillir des réponses concrètes.

Tout d'abord, pour la chapelle Vaugelas concernant les travaux qui auraient dû débuter en février comme annoncé lors des réunions de la commission patrimoniale à laquelle nous participons, travaux correspondant aux nouvelles cimaises, à la pose d'un plancher et à l'installation électrique, cette première tranche de travaux devant être suivie de la restauration du décor pictural. La mise au point de ce dossier s'avérant plus longue que prévu, le début des travaux est reporté.

Intérieur de la Chapelle Vaugelas

Passons au théâtre Charles Dullin dont nous attendons l'annonce du début des travaux promis pour l'année 2024. Les donateurs sont impatients de voir la concrétisation de cette restauration à laquelle ils ont voulu participer. Le début de ce gros chantier courant 2024 est bien confirmé et il va canaliser tous les fonds destinés au patrimoine chambérien.

Le Théâtre Charles Dullin, la salle des Concerts

Autre dossier qui nous tient particulièrement à cœur : l'aménagement des écuries de Boigne. Rappelons que notre association soutenait ce projet de la « *Cité du Livre* » porté par les Compagnons du Livre.

Écuries du Parc de Boigne

De plus, concernant le château de Boigne, nous sommes régulièrement questionnés au sujet de la toiture qui depuis quelques semaines est protégée par des bâches. Sur ces deux points, Monsieur Repentin précise que rien n'est prévu dans l'immédiat étant donné l'ampleur des fonds nécessaires à la restauration du Théâtre Charles Dullin.

Enfin, Lémenc et «La mise au tombeau». Actuellement des visites sont proposées. La restauration de «La mise au tombeau» n'est malheureusement pas prévue, sauf généreux donateurs !!! Le problème du salpêtre détériorant ce monument est toujours d'actualité. Les guides conférenciers nous ont signalé que l'installation électrique de la crypte était obsolète et que le lieu était privé d'électricité. Quant à ce problème, après consultation du service concerné, nous avons appris qu'un nouveau boitier était en commande et que bientôt ce problème serait résolu.

Église de Lémenc - La mise au tombeau

DIPLÔME D'HONNEUR

Cette année notre société a voulu innover pour l'attribution de son diplôme d'honneur. Nous avons voulu récompenser le travail remarquable effectué par nos étudiants stagiaires de l'université Savoie Mont Blanc, section Patrimoine, qui ont soutenu brillamment leur Master sur le petit Patrimoine de l'agglomération chambérienne.

Après avoir réalisé en 2022 une exposition sur dix grands monuments chambériens ayant changé d'emplacement au fil des années, en 2023 ces mêmes étudiants à partir de leur Master, ont à nouveau réalisé une exposition présentant une partie du fruit de leurs travaux de recherche.

C'est Tien Nguyen Phuc qui a représenté le groupe de Master pour la remise de ce diplôme d'honneur.

Remise du diplôme

Aperçu de l'exposition sur le petit patrimoine

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, une administratrice quitte le Conseil d'Administration pour convenance personnelle.

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY
Assemblée Générale du 13 Janvier 2024
Élection du Conseil d'Administration

Liste proposée par le Conseil d'Administration sortant :

André BAIX
Jean BOUDET
Michel BOUVIER
Maxime BOYER
Anne-Marie BRAND
Michèle CHAPPUIS
Julie CHAVARIBEYRE
Monique DACQUIN
Jean-Claude DAVOINE
Amandine DIBILLY
Xavier FORCONI
Pierre MONTET
Franck MORAT
Damien NOËL
Philippe NOËL
Florian PEPELLIN
Albert PERRIOL
Marie-Camille ROBERT
Jacques VIOUT
Célestin ZORIO-PRACHIN

Possibilité de rayer des noms
Cette liste tient lieu de bulletin de vote. Seuls les adhérents sont habilités à voter.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir deux nouveaux administrateurs sur la liste : Amandine Dibilly qui occupe un poste au Service de la Conservation du Patrimoine au Conseil Départemental de la Savoie après avoir réussi son Master Patrimoine et Damien Noël, ancien élu au Bourget du Lac chargé de la vie associative.

Pour ceux qui voudraient à l'avenir rejoindre le Conseil d'Administration de notre association, nous les accueillerons avec plaisir. Seule condition : aimer sa ville et vouloir être actif. Pour la neutralité de notre Association, nous rappelons que les conseillers municipaux chambériens, qu'ils soient dans la majorité ou la minorité, ne peuvent pas faire partie de notre Conseil d'Administration.

Lors de la tenue du Conseil d'Administration du 13 février, le bureau 2023 a été reconduit à l'unanimité pour 2024.

ARTICLES HISTORIQUES ET PATRIMONIAUX

La reine Hortense en Savoie

par Michel Kerautret

L'histoire des relations d'Hortense de Beauharnais avec la Savoie, c'est avant tout celle de ses séjours à Aix-les-Bains. La reine a joué un rôle déterminant pour lancer la station thermale au début du XIXe siècle.

Hortense par Gérard

Il n'y avait pas de rapports a priori entre Hortense et la Savoie : les Beauharnais ont leurs origines dans le Val de Loire et en Charente ; du côté de sa mère, les Tascher sont une lignée féodale de la Beauce, passée ensuite à la Martinique. Il existe pourtant un lien ténu, que les intéressés ignoraient sans doute, entre Hortense et la Savoie : les Tascher paraissent descendre des ducs de Savoie Amédée VIII et Louis 1er par l'intermédiaire du maréchal de France Honorat de Villars, fils de René, bâtard de Savoie[1].

Cette anecdote mise à part, l'histoire des relations d'Hortense avec la Savoie se confond avec celle de ses quatre saisons thermales à Aix. Par ses séjours réitérés en 1810, 1811, 1813 et 1815, la reine a fait connaître la ville d'eaux savoyarde. « Aix en Savoie » n'était jusque-là qu'une petite station, certes antique mais confinée dans une sphère régionale[2]. Elle allait devenir au XIXe siècle un rendez-vous mondain très prisé. Hortense ne fut pas la seule de la famille impériale à y venir : on voit séjourner aussi à Aix, de 1808 à 1814 : Laetitia, la mère de l'Empereur, sa sœur Pauline, son oncle le cardinal Fesch, les ex-impératrices Joséphine et Marie-Louise, la reine d'Espagne Julie Clary, la future reine de Suède Désirée Clary[3]. En revanche, ni Caroline ni Elisa, les autres sœurs de Napoléon, qui ont des royaumes à gouverner, ni les hommes de la famille.

Hortense ne fut pas non plus la première : Pauline l'avait précédée en 1808.

1 René, Bâtard de Savoie, tué à Pavie en 1525, était le fils de Philippe de Piémont et le petit-fils du duc Louis. Son fils Honorat de Villars fut maréchal et amiral de France sous Charles IX. La fille de ce dernier se marie avec un Thienne ; Agathe de Thienne épouse au XVIIe un Duplessis de la Savonnière, dont la fille épousera Gaspard Tascher de la Pagerie, l'arrière-grand-père de Joséphine.

2 Jules de Mouxy de Loche, *Histoire d'Aix-les-Bains*, 2 volumes, 1898-1900 ; Gabriel Pérouse, *La vie d'autrefois à Aix-les-Bains*, 1922 (réédition 1967).

3 *Aix-les-Bains l'impériale*, Arts et Mémoire 106, 2021.

Néanmoins, le séjour de la princesse Borghèse aurait pu rester sans lendemain pour Aix : elle est venue sur un coup de tête, comme à Gréoux auparavant, pour fuir l'ennui de Turin, sa résidence officielle, et vivre ses fantaisies sans entraves. Sa mère alarmée l'y rejoint, elles ne restent que très peu de temps. Et Pauline est trop marginale pour lancer une mode : c'est une enfant gâtée qu'on ne prend guère au sérieux.

Il en va autrement d'Hortense. Elle vient certes d'abord par hasard, pour complaire à sa mère, mais elle se trouve bien, et revient ensuite régulièrement, passant au total dix mois de sa vie à Aix entre 1810 et 1815. Chacun de ses séjours est associé à des émotions fortes, qui rendent les paysages aixois inséparables de sa biographie. Son destin et celui d'Aix sont étroitement liés.

Comment Hortense vint à Aix

En 1810, Hortense est une mince jeune femme de 27 ans, aux cheveux châtains. Un physique agréable, de la grâce et de l'esprit. Selon sa cousine Stéphanie Tascher, on remarquait d'abord le son de sa voix, « *le charme de son organe, de ce son de voix incomparable et que je n'ai plus entendu chez personne après elle : il était à la fois si vibrant, si clair, si doux, si insinuant… Elle n'était et n'a jamais dû être belle, dans l'acception rigoureuse du mot ; du moins ses traits n'étaient pas beaux. Mais ses yeux bleus reflétaient une âme aussi tendre que poétique. Le nez était long, la bouche aux lèvres épaisses n'était point jolie, et cependant on comprenait que l'ensemble distingué, élégant et langoureux de cette femme était capable d'inspirer la tendresse, de faire naître la passion* ». Mais sa santé est ébranlée du fait des épreuves qu'elle a subies : elle a beaucoup maigri et elle éprouve une immense fatigue. La position magnifique qu'elle occupe à la cour impériale ne suffit plus à effacer toutes les souffrances subies.

Son enfance n'a pas été un chemin de roses : séparation de ses parents avant sa naissance, épreuves subies pendant la Révolution, exécution de son père. Après le remariage de sa mère avec Bonaparte en mars 1796, elle connaît quelques années de bonheur à la pension de Mme Campan, où elle est appréciée et se fait des amies pour la vie, en particulier les sœurs Auguié, Adèle et Aglaé, nièces de Mme Campan, ainsi que Louise Cochelet.

Mais quand le mari de sa mère devient le Premier Consul, Hortense ne peut plus disposer d'elle-même. Elle est courtisée par le général Duroc, un fidèle entre les fidèles de Bonaparte. Elle l'apprécie. Mais les calculs de Joséphine vont les séparer. La future impératrice, sachant qu'elle ne peut pas donner d'enfants à son époux, veut consolider sa position en mariant sa fille à Louis Bonaparte : leurs enfants suppléeront ceux que Napoléon n'aura pas. Voilà Hortense mariée, à 18 ans. Un an plus tard, elle met au monde le petit Napoléon Charles. L'enfant est vif, Napoléon l'adore, l'élève comme son fils, et la mère de l'héritier prend une dimension exceptionnelle.

Le père, lui, se montre jaloux, et le ménage bat déjà de l'aile lorsque Hortense met au monde en 1804 un second fils, Napoléon Louis. Puis 1806 amène un tournant dans sa vie. Après Joseph, roi de Naples, Elisa, princesse de Lucques, voici Louis roi de Hollande.

Et son épouse devient reine. Elle ne restera reine de Hollande que quatre ans, et résidera fort peu dans le pays, mais elle sera désormais pour toujours « la reine Hortense ».

Cette promotion royale se révèle cependant catastrophique pour la jeune femme. Elle doit quitter la société parisienne, suivre son mari dans un pays inconnu, au climat rude. Elle est aussi privée de la protection de l'empereur contre les mauvais traitements que lui inflige son mari. Mais un événement bien plus terrible se produit en mai 1807 : le petit Napoléon Charles tombe malade du croup (diphtérie) et meurt étouffé sous les yeux de sa mère. C'est un choc épouvantable, dont Hortense ne se remettra jamais tout à fait. Elle reste prostrée pendant des semaines, finit par trouver une diversion dans les Pyrénées. Son mari, très affecté lui aussi, la rejoint quelque temps. D'un moment d'attendrissement, à Toulouse, naîtra leur troisième fils, Louis-Napoléon, le futur Napoléon III.

Hortense par Gérard

Hortense reste à Paris pendant sa grossesse. Puis elle séjourne à Strasbourg avec sa mère pendant la guerre de 1809. Mais en avril 1810, Napoléon lui ordonne de rejoindre Louis en Hollande. Entre-temps le statut d'Hortense a changé. Elle n'est plus la mère de l'héritier putatif, n'est même plus la fille de l'impératrice : Napoléon et Joséphine ont divorcé en décembre 1809, l'empereur s'est remarié avec l'archiduchesse Marie-Louise.

Louis maltraite à nouveau son épouse, qui sombre dans la dépression, sa mère la presse de revenir en France. Elle finit par se réfugier à Plombières. L'empereur se montre compréhensif. Du reste, Louis abandonne peu après son trône pour s'exiler en Autriche. Napoléon émancipe Hortense, lui donne la jouissance des biens du couple. Elle est désormais libre. Une nouvelle période de sa vie commence, qui va s'identifier pour une grande part avec ses séjours à Aix.

Mais pourquoi Hortense vient-elle en Savoie en 1810 ? Elle a déjà fait bien des cures thermales, à Plombières, à Saint Amand, à Bagnères, à Baden. Mais le choix d'Aix-en-Savoie surprend. Il doit tout à Joséphine en réalité. Après le divorce, l'ex-impératrice était restée d'abord à Malmaison. Mais lors du remariage de l'empereur, elle se retire au château de Navarre, près d'Evreux. Puis elle décide de s'éloigner pendant plusieurs mois, de parcourir le sud de la France et l'Italie à l'automne. En attendant, Corvisart lui conseille de prendre les eaux ? Puisqu'elle ira ensuite vers le sud, elle pense à Aix-en-Savoie, ayant

entendu parler du séjour de Pauline et de Madame Mère en 1808. Ce serait une expérience nouvelle. Et l'obscurité relative de la station serait même un atout quand il s'agit d'être discret.

« *Ma santé a surtout besoin de distraction, écrit-elle à sa fille, et j'espère en trouver davantage dans un lieu que je n'ai pas encore vu, et dont la position est pittoresque* ». Pourquoi Hortense ne viendrait-elle pas la rejoindre ? Les eaux d'Aix « *sont surtout renommées pour les nerfs. Je t'engagerais à les prendre de préférence à celles de Plombières. Nous passerions ce moment ensemble. Tu n'aurais pas besoin d'amener beaucoup de monde ; j'en aurai très peu, comptant voyager incognito* ».

Hortense se dit trop épuisée pour quitter Plombières, mais sa mère insiste. Elle est arrivée entre-temps le 24 juin à Aix, loge à la maison Dommanget. « *La situation d'Aix est charmante et toutes les promenades telles que tu les aimes. Il y a deux sources d'eaux thermales, dont une surtout est excellente pour la poitrine. Je désire bien, ma chère fille, que tous ces avantages réunis puissent te décider à venir ici ; je serai heureuse d'être ici avec toi, et je compte que mes soins te feront autant de bien que j'en recevrai de ta présence* ». Et le 3 juillet : « *Je prends les eaux depuis quelques jours et je m'en trouve bien. Je suis persuadée qu'elles te réussiraient d'autant mieux qu'on peut les prendre aussi douces que l'on veut. Elles sont très bonnes pour le sang et pour la poitrine* ».

Hortense se laisse convaincre et Joséphine se met en quête d'une maison pour sa fille. La chance la sert : « *Je me suis occupée de ton logement plus heureusement que je l'espérais. Un particulier d'ici s'est privé de sa maison ; je l'ai acceptée parce qu'elle est très bien située, et que la vue en est charmante. Les maisons sont ici fort petites : celle que tu habiteras sera la plus grande* ». C'est la maison Chevalley, un peu à l'écart de la ville, sur une hauteur. Hortense s'y plaira, et y séjournera chaque fois qu'elle reviendra, sauf la dernière année.

Les quatre saisons d'Hortense à Aix

Commence alors cette période aixoise si forte en émotions[4]. Une pièce en quatre actes respectant les trois unités du théâtre classique. Le lieu : la petite ville d'Aix, la villa Chevalley, les thermes, différents lieux de promenade aux environs. Le temps, une brève période de cinq années. L'action : de nombreuses péripéties, mais un fil conducteur, la relation avec Charles de Flahaut, qui devient le « mari de cœur » d'Hortense.

Ce sont aussi quatre saisons de l'âme. 1810 comme un printemps radieux aux couleurs de l'amour et de la liberté retrouvée. 1811 ressemble à l'été : le temps des fruits, la maternité imminente quand elle attend l'enfant de Flahaut mais doit dissimuler sa grossesse ; un mélange de joie et d'inquiétude. Puis vient l'automne de 1813 : l'angoisse de la guerre en Saxe, à laquelle Flahaut participe ; et une tragédie intime, la mort accidentelle de son amie la plus chère, emportée par le torrent du Sierroz. 1815 enfin, après la chute définitive

4 Sylvain Jacqueline et Jean Françon, « *Hortense à Aix-en-Savoie* », Arts et Mémoire n°94, 2018.

de l'Empire : l'hiver du désespoir quand la persécution politique ferme toutes les portes et que la relation avec Flahaut se rompt également.

Maison Chevalley (gravure)

Sur les différents séjours de la reine, on dispose de sources assez nombreuses. Ses propres souvenirs d'abord, rédigés peu de temps après les événements, vers 1817 sans doute, et pour 1813 et 1815, les souvenirs très détaillés de sa lectrice Louise Cochelet. Quelques lettres échangées avec sa mère et avec son frère Eugène ; la correspondance entre Hortense et Flahaut a été brûlée, mais on a conservé quelques lettres de ce dernier à sa mère où il parle sans fard de sa relation à Hortense. On peut recourir également aux correspondances administratives entre le préfet du département et le ministre, à quelques articles de journaux parisiens, au Journal du Mont-Blanc de Chambéry. Pour l'été 1810, on dispose en outre de témoignages liés à la présence de Joséphine : les lettres de Claire de Rémusat, sa dame d'honneur, à son mari, ainsi que les mémoires de Mlle Avrillion, sa femme de chambre.

Pour se faire une idée de la vie à Aix à l'époque, on peut enfin consulter certaines sources littéraires, tel le Raphaël de Lamartine ; et surtout, du comte de Fortis, Amélie ou le voyage à Aix, publié en 1829, mais rapportant un séjour fait en 1819.

Le quotidien d'une curiste

En 1810, la reine découvre donc la vie thermale et les paysages de la Savoie. Sa vie quotidienne ressemble à celle de tous les « étrangers » venus prendre les eaux – il règne une véritable égalité entre les curistes. On arrive à Aix en voiture, depuis Genève ou depuis Chambéry. Hortense est venue cette fois de Genève, étant partie des Vosges et ayant fait un détour par Lausanne, mais il lui arrivera de passer par l'autre itinéraire, celui du Pont de Beauvoisin et des Echelles. On peut aussi venir par bateau depuis Lyon, en suivant le Rhône et en traversant le lac – la voie préférée de Pauline Bonaparte.

Thermes de Victor Amédée III

Quand on aborde la petite ville (2 000 habitants), avec ses rues étroites au pied de l'ancien château, on est souvent déçu. Un « *vilain village* », se lamente Mme de Rémusat. Pourtant, les autorités prennent soin, au début de l'été, de jeter du sable sur les pavés, de nettoyer les rues ; on arrose s'il fait trop chaud. Mais Aix ne pouvait se comparer aux grandes stations mondaines. « *Aux promenades près, la vie que nous menions aux eaux d'Aix était triste et monotone, se souvient Mlle Avrillion. Il n'y avait pas les mêmes sujets de distractions qu'à Plombières* ». En guise de cercle, on ne trouvait encore qu'une petite cabane dans un jardin, où le jeu était autorisé jusqu'à 22 h.

Mais c'est précisément la tranquillité que viennent chercher Hortense et sa mère. « *Il n'y a personne ici que nous* », apprécie Mme de Rémusat en 1810. « *Hors quelques visites à Chambéry, nous vivons entre nous* ». Selon les listes fournies à l'administration, ce ne sont que 7 ou 800 « étrangers » qui viennent chaque année – et comme ils restent en moyenne trois semaines sur une saison de cinq mois, le nombre des présents à un instant donné ne devait pas dépasser la centaine. On compte une dizaine d'hôtels, une soixantaine de maisons à louer. Le recrutement, qui n'a guère changé depuis l'Ancien Régime, reste surtout régional : le quart sud-est de la France, la Bourgogne, la Suisse, quelques Allemands.

On vient d'abord à Aix pour se faire soigner. Mais que soigne-t-on ? Le cas d'Hortense n'est pas absolument clair : elle crache parfois du sang, et Corvisart, le médecin de l'Empereur, redoute une maladie de poitrine. Lasserre, le médecin personnel d'Hortense croit plutôt à une maladie nerveuse, due au stress accumulé.

De toute façon, on soigne à peu près tout à Aix. Citons le journal de Chambéry du 20 juin 1814 : « *La paralysie, la rétraction des membres, les douleurs vagues, les rhumatismes*

chroniques et rebelles, les maladies nerveuses et convulsives, les diverses affections de la peau, les embarras des glandes, les obstructions des viscères, les suites fâcheuses des coups, des chutes, des plaies d'armes à feu, non seulement à la première saison y trouvent un soulagement sensible, mais souvent une guérison radicale ». Il est vrai qu'il existe deux sources assez différentes quoique voisines : de la source principale jaillit de l'eau sulfurée, très chaude, destinée à des douches ou à des bains ; tandis que l'on boit l'eau de la source secondaire dite « à l'eau d'alun », bien qu'elle ne contienne pas d'alun en réalité. Le traitement associe le plus souvent les deux, bains et boisson.

Le service des bains commence dès 2 heures du matin et se poursuit jusqu'à 9 heures du soir. Pour Hortense, ils occupent une partie de la matinée. On peut se faire porter de l'eau tiède chez soi, et prendre son bain dans une baignoire : un service rendu par le fermier des bains, moyennant quelques sous. On peut aussi se rendre aux thermes. Il s'agit du bâtiment nouveau édifié par le roi Victor Amédée III, et ouvert en 1783 : petite façade classique, cour centrale avec deux bâtiments symétriques, un pour les hommes, l'autre pour les femmes, douze places au total, deux pièces étant réservées aux personnalités (« loge royale »). Des créneaux sont offerts aux pauvres, qui sont soignés gratuitement.

La douche est administrée par un doucheur ou une doucheuse, rémunérée par le fermier des bains. On rentre ensuite à la maison en chaise à porteurs : le traitement fatigue. Dans le cas d'Hortense s'y ajoute le souci de ne pas se salir, car le chemin ne va pas jusqu'à la maison Chevalley : il faut traverser une vigne pour finir. Un peu de repos ensuite, lecture, conversation ; un repas léger vers midi.

L'après-midi est consacré à la promenade : On se rend à pied ou en chaise à porteurs à la promenade « du Gigot », proche du centre, plantée de marronniers ; ou bien l'on suit l'allée de peupliers qui conduit en trois quarts d'heure jusqu'au grand port des marchandises (« Puer ») qui offre le spectacle d'une activité incessante. On se promène en calèche vers Chambéry, les Charmettes, Le Bourget, Saint-Innocent, Tresserve, le Sierroz, etc. Sur les collines des environs d'Aix, on apprécie les beaux points de vue et les villages riants. On s'embarque aussi parfois au Puer pour le château de Bonport sous Tresserve, pour le château du Bourdeau ; et bien sûr pour Hautecombe – moins pour les ruines de l'abbaye, qui sont en piètre état, que pour une curiosité alors très recherchée, la « fontaine intermittente ».

Il arrive que la promenade en bateau procure des émotions imprévues. Lorsque Hortense arrive à Aix le 28 juillet, il n'est bruit dans la ville que du péril auquel l'impératrice a échappé deux jours plus tôt, lors d'une sortie à Hautecombe. Le soir, au moment de rentrer, une violente tempête se lève soudain. « *Cet ouragan est le plus violent que l'on ait vu s'élever ici depuis 15 ans. Il a déraciné des arbres, et un quart d'heure plus tard il tourbillonnait avec une telle violence qu'on assure que nous étions perdus* ». Il n'en sera rien heureusement. Quand Napoléon l'apprendra, il pourra se permettre de persifler en écrivant à Joséphine : « *J'ai vu avec peine les dangers que tu as courus. Pour une habitante au-delà de l'Océan, mourir dans un lac, c'eût été une fatalité* ».

On rentre de promenade vers 17 ou 18 h pour le dîner. Puis commence une soirée tranquille. On ne joue pas chez Hortense, mais on converse, on dessine, on chante, on compose. La jeune femme aime à écrire la musique de romances dont certaines deviendront célèbres : ainsi *Le beau Dunois* (En partant pour la Syrie), sur des paroles d'Alexandre de Laborde, qui deviendra l'hymne officieux du Second Empire.

Une vie retirée, propice au repos. Joséphine ne peut passer tout à fait inaperçue, on la suit dans la rue, elle doit accepter des hommages, des pétitions. « *Elle accueille tout avec une bonté remarquable, et elle fait beaucoup de bien autour d'elle, sans aucune apparence d'ostentation* ». Hortense est heureusement moins sollicitée. Au fil des saisons, elle rencontrera néanmoins un certain nombre de notables locaux. Non pas en ville où ils ne résident guère, mais dans les châteaux des environs. Cela permet de concilier la promenade et la sociabilité. Certains sont d'anciens officiers sardes ralliés à la France : au château de Marlioz, le colonel Chevillard, député au Corps législatif ; à Loche (Grésy), le général de Mouxy (qui sera le premier président de l'académie de Savoie). D'autres illustrations locales : Blanchard à Saint Innocent, l'ancien sénateur Marin au Montcel.

Les promenades sont le grand plaisir d'Hortense. On découvre à cette époque le sentiment de la nature, de la montagne en particulier. La reine l'a éprouvé dans les Pyrénées, elle le retrouve en Savoie. Mme de Rémusat doit reconnaître que « *le pays est réellement beau ; il faudrait plus de jambes que je n'en ai pour le parcourir, mais ce que j'en connais me plaît* ». « *Il est vraiment charmant […] Les montagnes sont moins élevées et moins sévères que les Pyrénées, et la vallée, plus ouverte, est d'une fraîcheur merveilleuse* ».

Il n'est pas question néanmoins de gravir les sommets. Le Revard est trop escarpé, aucun chemin n'y conduit encore. Plusieurs témoignages mentionnent en revanche la montée d'Hortense et de Louise Cochelet, sa lectrice, à la Dent du Chat. Cela paraît un peu surprenant. S'agit-il vraiment de la Dent ? Le grand plaisir d'Hortense, c'est de s'asseoir et de dessiner sur le motif. Un certain nombre de ces dessins, de grande qualité, ont été conservés. Elle apprécie aussi le point de vue qu'elle a depuis le jardin de sa maison.

1810 ou le bonheur

Ce régime de bains et de repos devait être favorable car Hortense reprend vie au fil des semaines. A son arrivée, Rémusat la voit « *pâle, maigre, fort abattue, toujours prête à pleurer sans trop savoir pourquoi* ». Le 10 août, elle « *est toujours fort languissante, mais elle ne crache plus le sang* ». Le 20 août, Hortense écrit à son amie Aglaé Ney : « *Les eaux me font du bien, et quoique la vie que nous menons soit un peu triste, je me sens beaucoup mieux* ». Le 11, elle a même pu donner un déjeuner pour la fête de Claire de Rémusat. Et sa santé continuera de s'améliorer au fil des semaines. Il est vrai qu'un autre remède y a sans doute contribué : l'amour avec Charles de Flahaut, qui peut enfin s'épanouir librement.

Flahaut se trouvait à Aix depuis le 8 juillet. En attendant l'arrivée d'Hortense, il s'est intégré au cercle de Joséphine dont il égaie les soirées. Il est présent le 26 juillet dans le

bateau qui essuie la fameuse tempête, et fait preuve d'un grand sang-froid. Sa présence fera de cet été un moment inoubliable pour Hortense.

Flahaut

Son bonheur n'était pourtant pas sans mélange, tant les scrupules tourmentaient la jeune femme. « *Je fus bientôt dans ses bras. Qu'il est doux de passer de l'agitation au repos et d'un isolement affreux aux soins de la plus tendre affection ! Mais comme la douleur, le bonheur, pour être supporté, a besoin de force et je n'en avais plus. Un orage attaquait-il mes nerfs, je me créais mille tristes chimères. La vue de M. de Flahaut, qui passait ses journées chez ma mère, me causait une impression, toujours plus difficile à cacher, et trop vive pour ma faible santé. C'était la première fois, depuis que je l'aimais, que je le voyais de suite. S'occupait-il de moi ? Mon embarras était extrême. Parlait-il avec gaieté ou empressement aux jeunes femmes de notre société ? Un sentiment inexprimable remplissait mon cœur d'amertume et de honte ! Je voulais tout combattre, tout surmonter, et je ne savais que me retirer précipitamment chez moi, pleurer, blâmer ma faiblesse et rougir d'apercevoir dans mon âme, au lieu du calme de l'amitié, tous les tourments de l'amour.*

Mes yeux étaient sans cesse mouillés de larmes, malgré la tendre sollicitude de ma mère et les soins empressés de tout le monde. J'étais leur unique intérêt, leur occupation constante. Le premier mot de chacun était de s'informer de ma santé, de m'éviter une émotion, de me procurer un plaisir ; enfin ma vie devait m'être chère puisqu'elle semblait l'être à tout ce qui m'entourait. Que me fallait-il de plus pour être satisfaite ? Je me suis rappelé ce mois passé si doucement comme le temps le plus heureux de ma vie. Mais comment en jouir au milieu de ces combats intérieurs que ma faiblesse ne pouvait soutenir et qui absorbaient ma vie tout entière [5]».

Flahaut connaît Hortense depuis dix ans, ayant servi dans le régiment de dragons de Louis Bonaparte. C'est aussi un ami du prince Eugène. Les occasions de se croiser n'ont donc pas manqué. Il n'y a pas eu de coup de foudre, mais une attirance et une reconnaissance mutuelle, le goût commun de la musique et de la danse, une éducation élégante. Une amitié amoureuse s'est nouée peu à peu, mais Hortense contient ses sentiments : elle est mariée, ne se croit du reste pas assez belle pour plaire à ce séducteur. Flahaut l'admet de son côté : « *Je l'observai longtemps avant de la payer de retour. Je finis par l'aimer car j'eus mille preuves de son dévouement* ». Flatté sans doute d'une conquête aussi prestigieuse, appréciant son caractère et mesurant aussi les avantages que sa faveur pouvait lui procurer. Sa mère l'encourageait en

5 *Mémoires d'Hortense*, tome 2, p. 94.

ce sens, et c'est bien la protection d'Hortense qui lui a valu de passer à l'état-major à la fin de 1809.

Tant qu'Hortense vit avec son mari, on en reste à cette amitié romantique. Elle n'est pas Caroline ni Pauline qui collectionnent les amants. Mais lorsqu'à l'été 1808, la séparation avec Louis se dessine, la relation avec Flahaut se renforce. Au retour de la campagne de 1809, il envisage clairement son avenir avec Hortense, dans une sorte de « mariage de cœur », il ne peut-être question de divorce. En mai 1810, il rompt avec la comtesse Potocka. Puis il se rend à Plombières, convient avec Hortense de la retrouver à Aix.

Est-ce au cours de ce mois d'août que leur relation est devenue intime comme le suppose Henry Bordeaux dans un style bien d'époque : « *Il est probable que c'est à Aix qu'elle cessa de lui résister* [6]». Cela suppose un minimum d'intimité que le départ de Joséphine pour la Suisse, le 25 août, a pu leur procurer. Flahaut ne reste toutefois que quelques jours, requis par son devoir d'officier. Et leur enfant ne sera conçu que vers la fin de l'année à Paris. Hortense reste à Aix jusqu'au 20 septembre puis retourne à Fontainebleau après un bref arrêt à Genève : ses enfants commençaient à lui manquer.

1811 ou la maternité

La reine revient à Aix en juillet 1811. Elle est alors enceinte d'environ sept mois. Sa maigreur se révèle un atout : elle est parvenue à dissimuler sa grossesse, avec l'aide de sa couturière. Très peu de personnes sont au courant : Flahaut bien sûr, la mère de ce dernier, Adèle de Broc, l'amie la plus proche, Louise Cochelet, et Mme Lacroix, la femme de chambre. Napoléon a dû l'apprendre assez vite, mais il ne veut pas le savoir et n'en parle pas. Hortense a passé l'hiver seule entre son château de Saint-Leu et son hôtel de la rue Cerutti à Paris, retirée dans la journée, tenant un salon très simple dans la soirée. Elle ne sortait que pour aller quelquefois au cercle des Tuileries, échangeait des visites avec Marie-Louise.

Adèle de Broc

Son état ne l'avait pourtant pas dispensée de certaines obligations. En mars, elle a dû venir au palais lors de la naissance du roi de Rome. Plus difficile encore, il lui a fallu participer au baptême le 9 juin, et

6 Henry Bordeaux, *Le cœur de la reine Hortense*, Plon, 1933, p. 98.

tenir l'enfant pour suppléer la marraine Caroline Bonaparte, retenue à Naples. Elle avait demandé en vain une dispense, car son fils aîné reposait alors à Notre-Dame. Ce n'est que le 4 juillet qu'Hortense part enfin pour Aix avec Adèle et Louise.

Elle y reçoit bientôt la visite de son frère Eugène, qui fait un détour sur le chemin de Paris à Milan. Après s'être sans doute concertés à Paris, ils organisent à présent la suite. Il faut éviter qu'Hortense accouche en France. Elle ira donc en Italie, sous prétexte de rendre visite à son frère et de faire la connaissance de ses enfants. Ils se donnent rendez-vous pour la fin septembre. En attendant, Hortense demeure à Aix, sortant fort peu. Le 15 août, jour de la Saint Napoléon, elle donne tout de même une fête sans que nul ne s'aperçoive de rien. Elle quitte enfin Aix le 31 août pour Genève, s'arrête deux semaines à Prégny, un petit château que sa mère a acquis aux environs. Là commence un mystère qui a fait couler beaucoup d'encre.

Hortense prévient la gouvernante de ses enfants, le 14 septembre, qu'elle va rejoindre Eugène à Milan, et reviendra à Paris vers le 10-15 octobre : qu'on ne lui écrive pas après le 20 septembre, « *car je serai toujours en course* ». Elle annonce un départ pour les îles Borromée, sur le lac Majeur, où Eugène doit venir l'attendre. De son côté, Flahaut a pris un congé de trois mois pour raison de santé afin de rester disponible pour assister Hortense. Sa mère est seule dans la confidence. Il ne vient pas à Aix par souci de discrétion.

Que se passe-t-il ensuite ? Le plus probable est qu'elle ait retrouvé Flahaut à Genève.

De là, ils se mettent en route en longeant la rive sud du lac Léman. Arrivée à Saint-Maurice, sous-préfecture de ce qui est devenu quelques mois plus tôt le département du Simplon (le Valais), elle aurait été prise soudain des douleurs de l'accouchement le 17 ou le 18 septembre. L'enfant serait né prématuré. Eugène, averti, se précipite à Saint-Maurice par la nouvelle route du Simplon. Il repartira pour Milan le 22, une fois rassuré. Sitôt l'enfant venu au monde, Flahaut l'emmène à Paris, où il est mis en nourrice : tout a été prévu. Mme de Souza, informée, s'en amusera : Hortense a été victime, écrit-elle à une amie, « *d'un lumbago qui lui a fait jeter les hauts cris. Mais on ne meurt pas d'un lumbago* ».

Un acte de naissance a-t-il été rédigé à Saint-Maurice ? On ne peut le savoir, les pages correspondant à cette période ayant été arrachées du registre. Peut-être en 1813, lors de l'évacuation du Valais par les Français, sur l'ordre du préfet Rambuteau qui est un ami d'Eugène. En tout cas le 10 octobre, Hortense reparaît à Paris. Le 22, un enfant est déclaré à la mairie du 3e arrondissement comme né la veille, sous le nom de Charles Auguste, fils d'Auguste Demorny, planteur à Saint Domingue, et d'Émilie Fleury. Cette déclaration parisienne a conduit certains historiens à imaginer une naissance à Paris, où Hortense serait revenue secrètement. Mais où ? Chez elle ? Dans une maison louée ? Peu crédible. Il existe aussi une hypothèse chambérienne, chez un médecin, dans la maison de la Bionnaz aux

Monts, mais elle semble difficilement conciliable avec ce qu'on sait d'autre part [7]. Tout au plus peut-on imaginer qu'Hortense ait consulté ce médecin au mois d'août.

L'enfant restera quelque temps en nourrice, avant d'être remis en 1815 à sa grand-mère, Mme de Souza, qui lui fera donner une éducation conforme à son milieu. Hortense pourvoira largement à ses besoins par l'intermédiaire du banquier Delessert. Mais elle ne le verra jamais, et gardera le secret jusqu'à sa mort à l'égard de son fils Louis-Napoléon.

1813 : l'automne de la désolation

Hortense n'est pas revenue à Aix en 1812. Tandis que la Grande armée s'enfonce en Russie, que son frère et Flahaut risquent leur vie, elle n'a guère le cœur à cela. Puis il y a trop de Bonaparte à Aix, cet été-là : Madame Mère, le cardinal Fesch, les deux sœurs Clary, Pauline (venue avec son amant Talma, qui jouera plusieurs fois au théâtre de Chambéry). C'est à Aix la Chapelle qu'Hortense se rend en juin, avec ses deux fils. Elle regrette le climat de la Savoie, car il pleut. Puis son fils tombe malade, et elle revit quelque temps les angoisses de 1807.

Février 1813 ramène Flahaut à Paris. Il s'est illustré, a été blessé. Napoléon le nomme général de brigade et le prend comme aide de camp : une promotion exceptionnelle, à 28 ans. Hortense n'a pas à rougir de son amant. Reste que Paris n'est pas très gai au cours de cet hiver. Beaucoup de jeunes hommes ne sont pas revenus, d'autres sont amputés. Et la guerre continue en Allemagne au printemps. Est-ce l'angoisse, la fatigue accumulée ? La santé d'Hortense est de nouveau très dégradée. Elle se plaint « *d'une douleur aiguë au-dessus du sourcil, irradiant dans la tête, d'une toux rebelle, de crachements de sang et d'amaigrissement considérable* [8]». Une nouvelle cure à Aix s'impose. « *Après tant de malheurs, se souviendra Hortense, je n'existais que par l'usage de ces eaux bienfaisantes qui, chaque été, me rendaient un peu de force et m'aidaient aussi à supporter de nouveaux coups* ».

Elle arrive à la fin de mai, ayant laissé ses enfants à Malmaison chez leur grand-mère, avec Adèle de Broc et Louise Cochelet, le chambellan d'Arjuzon, le médecin Lasserre et une musicienne portugaise. Le séjour commence mal : on apprend la mort horrible à Bautzen, le 20 mai, du général Duroc, l'ancien soupirant d'Hortense, proche ami d'Eugène. Quelques semaines plus tôt, c'était Bessières, un autre ami d'Eugène, qui avait péri à Lützen.

Hortense retrouve cependant le rythme habituel : le bain tous les matins, retour en chaise, repos allongé ; déjeuner ; promenade l'après-midi avec crayons et album, dessin avec son amie Adèle ; dîner ; puis musique ou billard, ou révision des paysages esquissés l'après-midi. D'Arjuzon fait la lecture. La reine chante de temps à autre pour reposer ses yeux, mais le médecin lui rappelle de ménager sa poitrine.

---

7 Marie-Louise Pailleron, *Buveurs d'eau*, Grenoble, Arthaud, 1935. Contre cette thèse : André Gavoty, « *Où est né le duc de Morny* », Revue des Deux-Mondes, 15 avril 1954, p. 691-706.
8 Louise Cochelet, tome 1, p. 31-32. C'est désormais Cochelet qui constitue la source principale.

Et puis le 10 juin, le drame fait irruption dans cette vie bien réglée[9]. Une promenade banale aux gorges du Sierroz pour les montrer à d'Arjuzon. Vers 15 h, on franchit le torrent sur une planche, avec l'aide d'un meunier. Hortense passe sans encombre, Adèle glisse et disparaît dans le gouffre. Elle est entraînée, impossible de l'atteindre, il faut détourner le courant, vider la marmite. On la retrouve sans vie au bout de 20 minutes, noyée, ou tuée lors de la chute.

Gorge du Sierroz - Aquarelle Saussure

Adèle est ramenée à Aix, à l'hôpital des sœurs. D'Arjuzon fait prévenir le maire Fleury, le préfet de Chambéry Finot est averti. Il arrive le lendemain, s'incline devant la dépouille, visite les lieux du drame, tandis que les médecins Lasserre, Desmaisons et Canton procèdent à l'examen médico-légal. On rédige l'acte de décès à la mairie.

Le corps est transporté ensuite à l'Hôtel-Dieu de Chambéry[10]. Le Dr Rey, chirurgien en chef des hospices civils de Chambéry, procède à l'embaumement, assisté de la Mère Saint Jean, qui revêt Adèle de sa dernière toilette, la met dans la bière avec un crucifix dans les mains. La dépouille est conduite ensuite à Saint Leu pour y être inhumée dans un double cercueil de plomb et de sapin.

Hortense fait à nouveau une perte irréparable. Elle n'est pas la seule à être bouleversée. Le retentissement de la nouvelle est considérable : en Savoie, bien sûr, où le Journal du département du Mont-Blanc y consacre une page entière. Mais dans le reste de

9 Le récit le plus complet en est donné par Louise Cochelet, tome 1, p. 98-114. Voir aussi Marcel Usannaz-Joris, *Une victime de la cascade de Grésy. Madame de Broc,* Chambéry, Dardel, 1923.
10 Jacqueline et Françon, article cité.

l'Empire aussi. Le Journal de l'Empire et d'autres journaux relatent longuement l'accident. La personnalité de la victime, unanimement appréciée, contribue à l'émotion. Paul-Louis Courier écrit ainsi le 30 juillet 1813, après avoir lu le récit de la Gazette de France : « *A 25 ans, belle comme un ange, elle dépensait en aumônes la moitié de son revenu, ne voulait ni parures ni diamants. Veuve depuis deux ans. Nulle idée de se remarier, pas l'ombre d'un galant. On l'adorait : jeunes et vieux, pauvres et riches, tout le monde l'aimait. En un instant, la voilà morte, d'une mort horrible, imprévue ! Jeunesse, beauté, talents, tout s'engloutit dans ce gouffre. Je ne sais de tout temps quelle injuste puissance Laisse le crime en paix et poursuit l'innocence. Le modèle des grâces, l'exemple des vertus, le refuge du pauvre et l'ornement du monde, périt dans sa fleur* [11]».

Hortense essaie de trouver un apaisement dans la charité, en continuant l'œuvre de son amie. Il reste un peu d'argent dans le secrétaire d'Adèle : elle l'emploie à habiller une douzaine de jeunes filles pauvres qui vont faire leur première communion. Le 30 juin, elle fait donation de 10 000 F à l'hôpital pour payer chaque année le séjour de dix baigneurs indigents. Le 27 août, Napoléon, alors à Dresde, sanctionnera son initiative par un décret instituant « l'hospice de charité des sœurs de Saint-Joseph », dirigé par la sœur Saint-Jean sous le contrôle de la municipalité d'Aix, qui complétera la somme par des quêtes et des subventions. C'est l'origine de l'hôpital de la reine Hortense à Aix.

La reine commande en outre un monument destiné à commémorer le souvenir de son amie sur le lieu de l'accident. Cette stèle existe toujours, avec l'inscription qui émeut encore le passant : « *Ici / Madame la baronne de Broc / Âgée de 25 ans / A péri sous les yeux de son amie / le 10 juin 1813. / O vous qui visitez ces lieux, / N'avancez qu'avec prudence sur ces abîmes / Songez à ceux qui vous aiment* ».

Gorge du Sierroz - Stèle à Adèle de Broc

Hortense refuse de s'éloigner du lieu du drame et continue sa cure, plus nécessaire que jamais. Mais elle se retire de la vie sociale. Un voile funèbre pèse sur la suite de l'été. Le 15 août, elle doit bien célébrer la Saint Napoléon. Ce sera dans l'esprit de charité d'Adèle : elle choisit d'offrir un banquet à 300 pauvres d'Aix et des environs. Ils seront servis par les sœurs de Saint Joseph devant l'antique château qui deviendra l'hospice, et ils pourront emporter ce qu'ils n'auront pas mangé, ainsi que la vaisselle et les couverts dont ils se seront servis.

11 *Lettres de France et d'Italie* Cité par Usannaz, p. 12.

Pour essayer de distraire son amie de la mélancolie, Louise Cochelet invite à Aix deux peintres de leurs amis. Ils font poser la reine à la villa Chevalley devant son paysage familier. Les tableaux de Duclaux et Fleury-Richard conservent ce souvenir émouvant

1813 - Hortense de Beauharnais en Musicienne (Fleury-Richard)

1813 - Hortense de Beauharnais à la Tonnelle (Antoine Jean Duclaux)

A la fin d'août, Hortense reprend enfin le chemin de Paris par la route des Echelles. Le préfet Finot lui offre le spectacle de l'ouverture du nouveau tunnel après les derniers coups de pioche. Puis elle se rend à Saint-Leu, fait exhumer le corps d'Adèle, laissé d'abord au cimetière, pour le déposer dans l'église, où il se trouve toujours. Ayant renoncé à rejoindre Eugène en Italie, elle se rend à Dieppe avec ses deux fils pour y prendre des bains de mer sur le conseil du Dr Lasserre. Hortense n'en avait pourtant pas fini avec la station savoyarde.

1815 : l'hiver du désespoir

Elle ne vient pas à l'été 1814. Bien des choses ont changé au cours de l'hiver précédent : la France envahie, les Autrichiens de Bubna déferlant sur la Savoie[12]. Paris a capitulé le 31 mars, Napoléon a dû abdiquer en avril et partir pour l'île d'Elbe. L'occupation étrangère n'a duré cependant que deux mois, un traité de paix étant signé le 30 mai par les alliés avec le roi restauré. Une partie de la Savoie demeure française (y compris Chambéry, Annecy et Aix) [13].

12 Xavier Roux, *L'invasion de la Savoie et du Dauphiné par les Autrichiens en 1813 et 1814*, Grenoble, Baratier, 1892, 2 volumes.
13 Article 3-8° du traité de Paris du 30 mai 1814.

Pour Hortense, un drame personnel s'est ajouté au bouleversement national : la mort de sa mère Joséphine, à peine âgée de 51 ans. Elle a pu néanmoins rester en France, à la différence des autres membres de la famille impériale, grâce à la protection de l'empereur Alexandre de Russie. Elle conserve son hôtel à Paris et son château de Saint-Leu, et Louis XVIII a même été obligé d'attribuer à « Mademoiselle de Beauharnais » le titre de duchesse de Saint-Leu. Après tant d'émotions, elle espérait se reposer à Aix ; réfléchir à son avenir, entre les pressions de son mari qui serait prêt à divorcer mais réclame son fils aîné, et les offres de Flahaut, qui voudrait l'épouser. Or, le ministre Blacas lui fait savoir « *qu'on [la] verrait avec plaisir renoncer à ce voyage* ». Marie-Louise s'y trouvant déjà, en attendant de rejoindre en principe l'île d'Elbe, on a craint la formation d'une sorte de pôle bonapartiste. Hortense doit se rabattre sur Baden où elle retrouve son frère Eugène et son épouse.

La saison d'Aix est particulièrement brillante en 1814. Avec le retour de la paix, beaucoup d'étrangers veulent voir ces lieux mis à la mode récemment. Marie-Louise réside à la maison Chevalley, sans doute sur le conseil d'Hortense. Pour aider l'ancienne impératrice à réfléchir, on lui affecte un séduisant officier d'ordonnance, le général Neipperg. Les vertus érotiques de la cure savoyarde opèrent une fois de plus : au bout de l'été, Marie-Louise a renoncé à rejoindre l'île d'Elbe. Ce sera l'une des raisons du retour de Napoléon.

Maison Chevalley aujourd'hui

Tout a changé de nouveau lorsque Hortense effectue son dernier séjour à Aix en 1815. Elle n'est plus qu'une proscrite. Le retour triomphal de l'empereur a été suivi de Waterloo, de la seconde abdication, de la Terreur blanche. Hortense est menacée : les ultras prétendent qu'elle aurait comploté pendant l'hiver pour préparer le retour de Napoléon. Elle en aurait été bien incapable mais ils avaient mal supporté son maintien à Paris, comme seule épave de la famille impériale, d'autant plus qu'elle recevait de jeunes officiers nostalgiques :

Flahaut bien sûr, Montesquiou - et ce Labédoyère qui joua le rôle que l'on sait à Laffrey. Et on l'a vue très proche de l'empereur pendant les Cent-Jours.

Le 17 juillet, Hortense reçoit l'ordre de quitter Paris sans délai. Elle part le soir même avec ses deux fils et Louise Cochelet. Où aller ? Elle pense à Prégny, sa maison de Genève, où elle arrive le 25 juillet. Mais l'ambassadeur de France en Suisse, un cousin de Talleyrand, intervient : on lui signifie son expulsion. « *Jetez-moi donc dans le lac* », s'écrie-t-elle désespérée. Puis elle se reprend, se rappelle ses deux fils.

Elle songe alors à Aix. Ce n'est pas très loin, elle connaît bien le préfet Finot, resté en place en attendant que la Savoie redevienne entièrement sarde[14]. « *J'avais choisi les eaux d'Aix avec l'idée qu'il avait pu y rester de moi quelques souvenirs. La perte d'une amie m'avait rendu des lieux chers et sacrés. […]. J'y avais établi un hôpital ; j'y avais fait du bien à tous les pauvres, et celui-là rapporte plus que le bien fait aux riches : je l'éprouvai dans l'accueil que je reçus des habitants. Je me trouvais encore sur une terre amie* ». Elle ne retrouve pas la maison Chevalley, déjà louée, doit se contenter de la maison Dommanget, au centre de la ville.

C'est une période de transition : les occupants autrichiens sont revenus en juillet, l'administration française est en sursis, les représentants du roi de Sardaigne triomphent. Informé de son arrivée le 8 août, le préfet accepte qu'Hortense séjourne à Aix. Mais son calvaire continue. Les mauvaises nouvelles s'accumulent : l'arrestation de son cousin Lavalette, l'assassinat du maréchal Brune à Avignon, l'exécution de Labédoyère à Paris (19 août), l'arrestation du maréchal Ney (dont l'épouse est la sœur de Mme de Broc).

Et ce n'est pas dans sa vie domestique qu'Hortense peut trouver des consolations. Lorsque Flahaut arrive à Aix le 13 août, le préfet informe le ministre et vient expliquer à la reine les risques encourus par son ami, qui a servi Napoléon pendant les Cent jours. Le message est entendu, il repart dès le 15 août. Mais comble de malheur, des lettres arrivent à son nom après son départ. Craignant qu'il y ait là des nouvelles graves pour lui, Hortense les ouvre… et tombe sur une lettre enflammée de Mlle Mars, l'actrice célèbre, ne laissant aucun doute sur la nature de leurs relations. Elle se sent trahie au pire des moments. Après être restée prostrée plusieurs jours, elle finit par écrire à Flahaut, entre reproches et résignation. « *Après ce pénible effort sur moi-même, je tombai dans le plus grand anéantissement. Ce courage, que les événements n'avaient pu abattre, succombait. J'étais frappée au cœur et c'était le côté sensible. Je ne pouvais plus rien prendre sans me trouver mal. On me portait dans les montagnes et là, je restais cinq heures de suite sans proférer une parole* ». *Flahaut est au désespoir, il lui demande pardon, proteste de son amour. Elle en sera troublée mais elle ne reviendra pas : « le charme était détruit* ».

Sans doute mesure-t-elle aussi qu'il n'y a pas d'avenir possible pour eux. Flahaut voudrait l'épouser, mais elle n'a guère envie de renoncer à son indépendance. Puis, reine

14 Cela sera acté par le traité franco-sarde du 19 septembre et confirmé par le second traité de Paris du 20 novembre. Cf. Anne-Sophie Nardelli, « *La question de Savoie* », in Sylvain Milbach (dir.), *Savoie occupée, partagée, restaurée 1814-1815*, Chambéry, SSHA, 2016, p. 11-40.

de Hollande, devenir comtesse de Flahaut ? Au fond cette épreuve aura clarifié les choses. Elle se doit avant tout à ses enfants. Elle avait été tentée d'accepter pendant les Cent-Jours le divorce proposé par Louis, mais Napoléon avait refusé d'y souscrire. Elle pourrait passer outre après sa chute, mais elle veut rester loyale à ce père qui l'a toujours si bien traitée. Et elle a compris qu'elle ne pouvait abandonner le nom de Bonaparte quand elle a deux fils qui portent les espoirs de la famille.

Au milieu de ces tourments, les eaux d'Aix sont encore une fois un remède précieux.

« *Les étuves détendirent mes nerfs et me sauvèrent sans doute* ». Une autre épreuve arrive en effet, au sujet des enfants. Du temps de l'Empire, il n'y avait pas de problème : le père s'étant exilé en 1810, Napoléon avait confié leur garde à la mère. Et il maintient sa décision lorsque Louis, revenu à Paris en janvier 1814, réclame l'aîné de ses fils, âgé de 10 ans. Mais Napoléon tombé en avril, Louis saisit la justice du roi. Un procès très médiatique s'ouvre en janvier 1815. Le père invoque le Code civil, la mère plaide l'intérêt de l'enfant. Le ministère public se prononce en faveur de la mère. Le tribunal en jugera autrement le 8 mars.

Le retour de Napoléon suspend l'exécution mais Louis revient ensuite à la charge. Il envoie un émissaire à Aix, et Hortense n'a d'autre choix que de se soumettre. Napoléon-Louis part en octobre en pleurant, son frère tombe malade de chagrin. Ils seront élevés désormais séparément, et de façon très différente. Le fils qui lui reste sera toute la vie d'Hortense désormais : elle lui transmettra les valeurs napoléoniennes et le souvenir de la gloire impériale.

Ils quittent Aix ensemble le 28 novembre, alors que la ville redevient sarde. Après deux années d'errance, toujours poursuivis par la vindicte du roi de France, ils pourront s'établir à Augsbourg, en Bavière, puis à Arenenberg, en Suisse, près du lac de Constance : un havre de paix, un paysage qui rappelle la Savoie, une grande maison qui ressemble à la maison Chevalley, où la reine finira ses jours en 1837.

Quant à Aix, elle n'a pas oublié Hortense, à qui elle doit le début de son essor comme station internationale. Et son label prochain de ville impériale. Certes on n'a pas créé à la maison Chevalley le musée dont il fut un temps question ; le mobilier empire a fini par être vendu. Il reste le nom d'un hôpital d'Aix les Bains, et cette petite stèle que les promeneurs du Sierroz découvraient avec émotion au XIXe siècle. « *Les amants viennent s'asseoir souvent devant cette tombe humide, écrit Lamartine dans Raphaël. Leurs cœurs se serrent, leurs bras se rapprochent en songeant à quel faux pas sur une pierre glissante tient leur fragile félicité* ». Napoléon III pensa évidemment à sa mère lors de son arrêt à Aix le 29 août 1860, et il se recueillit un moment sur le lieu de l'accident[15]. Un sentier a été aménagé

15 Didier Dutailly, « *Le voyage impérial en Savoie* », Bulletin des Amis du Vieux Chambéry 52, 2013, p. 45-65 [58-60].

récemment au bord du torrent, il conduit à la stèle : le souvenir d'Hortense continue à vivre là, inséparable de celui de son amie.

Visite de Napoléon III aux Gorges du Sierroz

Gorges du Sierroz, plaque moderne

Amédée Daille

A l'occasion du 80e anniversaire des évènements de 1944, il était opportun de mettre en lumière une personnalité chambérienne qui a marqué l'histoire de notre ville : Amédée Daille (1896-1985).

Amédée Daille (1896-1985)

Natif de Cruet, de parents instituteurs, il passe son enfance à Jacob Bellecombette et poursuit ses études au lycée de garçons de Chambéry. Très jeune, on lui reconnait un don pour la peinture. En 1917 il est engagé dans l'Armée d'Orient. Après la guerre il entre à l'école d'administration des impôts. A la suite d'un poste à Voiron, il s'installe à Chambéry avec sa famille au 13 boulevard de la Colonne. Dès l'Armistice, le 22 juin 1940, Il entre en Résistance.

1944 : une année capitale

Pour Amédée Daille, l'année 44 restera marquée par une tragédie : le bombardement de Chambéry.

En ce matin du 26 mai, son épouse Fernande et sa fille Claude se sont rendues dans les tranchées-abris au pied de leur immeuble, boulevard de la Colonne. Pouvaient-elles imaginer un instant que ce refuge allait devenir leur tombeau ?

Vers 13 heures, plusieurs chambériens avaient remarqué ce grand homme errant sur les boulevards à la recherche de ses proches. Rencontrant son voisin, Marcel Chevallier, celui-ci lui dira : « *vous avez vu ce désastre !* ». Amédée Daille, homme de la Résistance lui répondra : « *Et pourtant, il le fallait…* ». A cet instant même il ignore encore que sous ses pieds se trouvent les cadavres les cadavres de son épouse et de sa fille, victimes de la bombe qui a perforé la voute de l'abri. La douleur sera terrible pour cet homme de courage.

La journée du 25 août 1944, 2 jours après la Libération de la ville, va marquer un tournant dans la vie d'Amédée Daille. Lucien Rose, le nouveau préfet, en accord avec le Comité de Libération, va le nommer maire de Chambéry. Sa prise de fonction est immédiate. Le 26 août la passation de pouvoir à l'Hôtel de Ville se fera dans la plus grande discrétion. Henri Commandeur, maire durant la période vichiste devra se retirer, laissant sa place au nouvel élu issu de la Résistance. Il restera en place jusqu'au 13 mai 1945. Après cette date il quittera définitivement la politique.

Restes de la tranchée-abri du Boulevard de la Colonne

La première réunion du nouveau conseil municipal a lieu le 30 août 1944. Il est décidé que l'avenue Maréchal Pétain soit débaptisée et prenne le nom d'avenue Docteur Desfrançois, médecin chambérien tué lors du bombardement.

Les plus gros dossiers à traiter concernent la situation de Chambéry au lendemain du bombardement, le relogement des sinistrés et le ravitaillement. Cependant la fibre artistique d'Amédée Daille pousse celui-ci à présenter une proposition pour la réédification de la fontaine des escargots, œuvre de Mars Vallet, très endommagée durant le bombardement, place de la gare, face à la gendarmerie. Elle sera réinstallée plus tard à l'extrémité du jardin du Verney. A noter aussi une demande pour que des félicitations soient adressées aux employés municipaux qui ont caché et sauvé la statue du Président Favre l'empêchant de prendre le chemin de l'Allemagne.

Outre les grands dossiers concernant principalement la reconstruction et les nouveaux aménagements de Chambéry, l'homme de culture s'intéresse aussi à l'art lyrique. Sur proposition de Gaston Rey, il est décidé qu'une série de 10 représentations aura lieu au théâtre : Faust, Carmen, La Tosca sont au programme. Une subvention de 15 000 francs est attribuée à chaque représentation. Une autre subvention de 5 000 francs est aussi attribuée à l'érection d'un monument dédié aux 33 héros de la Résistance tués au Revard et à la Féclaz.

Autre chose qui pourrait surprendre aujourd'hui concernant les mœurs…. La mairie s'indigne de la mauvaise tenue en ville de certaines jeunes filles. Il est demandé aux parents que celles-ci n'arpentent pas les Portiques et les trottoirs de la ville en dévisageant les passants et en interpellant les jeunes gens…. La police municipale est chargée d'assurer le respect dans les rues.

Amédée Daille est très impliqué par le vote des femmes. Il fait installer dans les locaux du Syndicat d'Initiative, square de Lannoy de Bissy, les salles où sont préparées les futures listes électorales.

Installation du Préfet Monnier au Théâtre Municipal le 10.09.1944

Le dimanche 10 septembre marque une étape importante dans la vie du département. Le ministre d'État, André Philippe, et Yves Farge, viennent installer à Chambéry le nouveau préfet, André Monnier.

Après avoir été reçus dans la cour d'honneur du château par Lucien Rose faisant fonction de préfet, les officiels se rendent au Théâtre municipal pour la cérémonie d'investiture du nouvel arrivant. Amédée Daille, sur la scène, ornée du décor du salon, se tient aux côtés de Lucien Rose.

Le dimanche 5 novembre 1944 la Savoie accueille le Général de Gaulle. Amédée Daille, en tant que maire de Chambéry, participe aux diverses manifestations. Lors de la remontée de la rue de Boigne, sa haute stature se distingue derrière celle du chef de la France Libre. Cependant, lors des élections municipales d'avril 1945, Amédée Daille connaît l'échec face à François Marçais (SFIO).

Après avoir repris ses fonctions de contrôleur des contributions, il reviendra en 1962 à Chambéry, à l'heure de la retraite. Il s'adonne à sa grande passion : la peinture. Il donne un souffle nouveau à l'Union Artistique de Savoie tout en étant membre actif de la Société d'Histoire Naturelle et de la Société des Amis du Vieux Chambéry. Il décède le 1er avril 1985.

Visite du général De Gaulle à Chambery le 05.11.1944

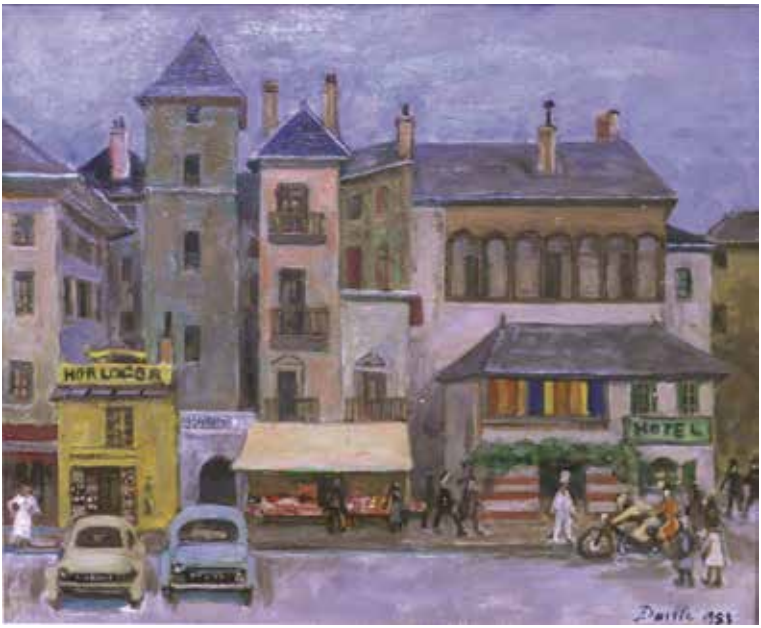

Place de la Mairie - 1953 - Amédée Daille

D'après les sources communiquées par Jean-André Boudet, guidé dans ses recherches par Messieurs André Palluel-Guillard et Marc Senelard.

Rue Saint Antoine et bas faubourg Reclus : promenade dans des quartiers disparus

par Monique Dacquin

Le musée savoisien a ré-ouvert ses portes au public en 2023. Il en a profité pour mettre en ligne ses collections sur son site Internet. L'occasion de redécouvrir en photos un secteur de Chambéry atteint par le bombardement de 1944 : la rue Saint Antoine et le bas faubourg Reclus.

L'entrée de la rue Saint Antoine côté boulevards. © Collection Amis du Vieux Chambéry.

Avant le bombardement, la médiévale rue Saint Antoine n'était pas rectiligne : côté boulevards, après une première partie droite, elle effectuait une large courbe qui la conduisait près de l'Hôtel-de-Ville. A cette autre extrémité, elle avait été bien remaniée, peu après 1860, par l'aménagement des rues Favre et de Maistre ainsi que la construction de la mairie.

C'est au début de cette courbe, presqu'en face de l'église Notre-Dame, que s'élevaient dans une cour, les vestiges de la Commanderie du Temple.

La rue Saint Antoine et l'ancienne chapelle des Templiers (entourée) représentées sur un extrait du plan des canaux (vers 1790). © Département de la Savoie, Archives départementales, [2Fi 866])

Les Templiers semblent être arrivés à Chambéry avant 1229, à peu près en même temps que les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem. Ils avaient établi leur Commanderie près de la rue Saint Antoine (anciens n° 14-16) autour d'une chapelle qui, on ne sait pourquoi, a joué un rôle important dans l'histoire de Chambéry. C'est, par exemple, dans la chapelle du Temple que le comte Thomas 1er de Savoie a concédé des franchises aux Chambériens le 4 mars 1232. Avant lui, les Sires de Chambéry avaient déjà passé dans cette chapelle de nombreux actes. Les Templiers possédaient aussi une tour à la Cassine (pour cette raison, le nom ancien de ce quartier était « Les courvées du Temple »).

Après la suppression des Templiers au début du XIVe siècle, leurs biens sont passés, en Savoie (comme en France), aux Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem (futur Ordre de Malte). Ceux-ci étaient installés jusqu'alors en arrière de la rue Croix d'Or, entre la rue de Roche et le parking du Carré Curial. Leur chapelle Saint Jean du Pré, en mauvais état, ayant été démolie en 1371 lors de la construction des remparts, les Hospitaliers ont alors utilisé uniquement celle des Templiers.

Les archives nous apprennent qu'en 1328 l'eau a été amenée par des conduites en terre depuis la fontaine Saint Martin jusqu'à la cour du Temple. Un autre puits avait été placé dans la rue sur un terrain qui appartenait aussi aux Hospitaliers, un luxe car le quartier manquait d'eau (en particulier, leurs voisins les Antonins). En 1382, les Hospitaliers construisent une petite maison à l'entrée de la cour.

Les Hospitaliers étaient divisés dans la région en trois Commanderies qui dépendaient du grand prieuré d'Auvergne : les Echelles, Compesières (près de Genève) et Chambéry. Les établissements d'Acoyeu en Bugey (vers Belley), du Touvet, d'Aiguebelle, de Saint Michel de Maurienne, d'Allevard et de Mésage (Isère) appartenaient à la Commanderie de Chambéry.

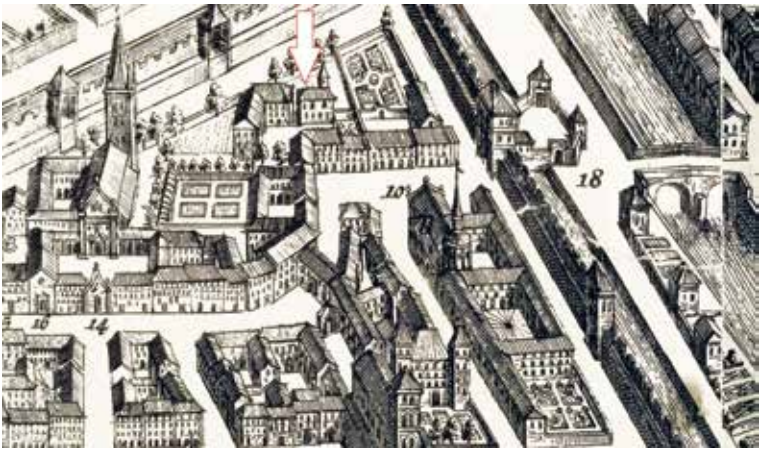

La Commanderie des Templiers et leur chapelle sur le Theatrum Sabaudiae (1674).
© Département de la Savoie, Archives départementales, [1Fi 125]

A partir du XVIe siècle, les communautés des Commanderies sont supprimées. L'établissement de Chambéry, en mauvais état, est abandonné par les Hospitaliers au profit d'Acoyeu. D'après André Perrin, la maison chambérienne est louée à Charles de Rochette en 1579 puis vendue en 1641 à ses héritiers. Toutefois, les Hospitaliers ont l'obligation de continuer à entretenir un prêtre pour célébrer l'office religieux dans la chapelle. Puis ils vont autoriser les Pénitents Blancs, une confrérie de laïcs fondée en 1594 sous le vocable du Saint- Esprit, à s'y réunir à condition de l'entretenir et de contribuer à payer le prêtre. En 1714, la chapelle, qui porte le nom de Saint Jean du Temple, est confiée aux Pénitents Blancs mais ce sont encore les Hospitaliers qui nomment le prêtre qui officie. André Perrin affirme que les Pénitents Blancs vendront la vieille chapelle du Temple (et les maisons voisines de la rue Saint Antoine) en 1765.

Un plan de 1842 conservé à la médiathèque Jean-Jacques Rousseau nous apprend que les Pénitents « *faisaient leurs fonctions religieuses dans une chapelle appartenant aux religieux de Saint François (?) et dont le dessus était un simple plancher habité par des personnes mariées* », ce qui les a incités à déplacer « *leur oratoire dans un endroit plus décent* ». Ils ont alors acquis en 1761 des demoiselles de Michal du Mollard et du Marquis de Faverges une maison avec un petit jardin contigu plus loin, dans la rue Saint Réal actuelle. C'est aujourd'hui le restaurant Saint Réal.

Toutefois une chapelle de la confrérie du Saint-Esprit est indiquée sur le *Theatrum Sabaudiae* (1674) dans le secteur de la rue Saint Réal, ce qui signifie qu'elle devait exister avant le XVIIIe siècle… Était-elle déjà occupée par les Pénitents Blancs ou bien par une autre confrérie portant ce nom (il y en avait de nombreuses en Savoie) ? Un document d'archive signale dès 1708 des problèmes entre les Pénitents Blancs et les Franciscains (qui occupaient alors la cathédrale et le musée savoisien). Et en 1718, on apprend que les Pénitents veulent « édifier une chapelle plus spacieuse qui puisse leur servir plus commodément pour leurs exercices spirituels et lui donner une autre forme tant en longueur, largeur que hauteur ». Ils sont alors 137 (administrés par deux Recteurs). Cette nouvelle chapelle sera construite par l'architecte Dupuy autour de 1765. Les relations resteront tendues avec les Franciscains comme en témoigne en 1771 la lettre de l'Intendant Général à M. Périny, au sujet de l'établissement d'un entrepôt de grains, dans un local que les Franciscains (ou Cordeliers) acceptaient de louer « Ce local était l'ancienne église et la sacristie des Pénitents blancs de Chambéry, que les Cordeliers avaient achetées pour se débarrasser de ces Pénitents qui les gênaient ». Or, à cette époque, les Pénitents Blancs étaient encore actifs et nombreux. Ils n'ont disparu qu'à la Révolution. Faut-il en déduire qu'ils ont occupé deux chapelles successives dans le secteur ?

Beaucoup de zones d'ombre subsistent dans l'histoire chambérienne des Pénitents Blancs et des Templiers. Pour ces derniers, par exemple, on ignore leur date d'installation exacte ainsi que l'étendue de leurs propriétés. Certains historiens pensent que les Templiers étaient là avant l'arrivée des Antonins vers 1180 et qu'ils leur auraient cédé une partie de leurs possessions (celles-ci se seraient étendues depuis la Leysse/Verney jusqu'au bas Maché). Cependant, Timoléon Chapperon dans son Chambéry au XIVe siècle et Aimé Ferraris dans

Chambéry, Aix-les-Bains, leurs monuments et leurs environs commettent sans doute une erreur en situant la chapelle des Templiers juste à côté de la mairie actuelle. Il s'agissait là d'une partie du couvent des Antonins.

Les restes de la Commanderie des Templiers et de sa chapelle apparaissent au n° 29 de ce plan de 1790.
© Collection bibliothèques municipales de Chambéry)

Les photos du musée savoisien montrent qu'on entrait dans la cour de la Commanderie par un arc gothique appuyé contre la maison érigée en 1382 (photo A). Les bâtiments qui entouraient cette cour donnaient :

- à gauche sur la rue Favre créée peu après 1860 : on voit sur la photo B l'arrière de l'hôtel de la princesse Saint Elia-Menabrea, autrefois appelé hôtel de Pingon, et, au-dessus de l'arc gothique (photo A), dépasse le fronton curviligne de l'hôtel d'Alexandry (il abritera plus tard la banque de Savoie). La résidence des Templiers s'élevait à la place de l'hôtel de Pingon.

Photo A © Musée Savoisien, Département de la Savoie, Gep, 70.53.131

Une autre cour donnant sur la rue Doppet s'ouvre à l'arrière (photos B et C). Jusqu'au XVIIIe siècle, elle correspondait à des jardins qui rejoignaient ceux de l'hôtel du marquis de La Pierre voisin. La plus grande partie des bâtiments de cette 2e cour appartenait à la fin du XIXe siècle au baron Angleys (d'où son nom de « Maison Angleys » ; elle a d'ailleurs subi un grave incendie en 1863). La famille Angleys a au début du XXe siècle acquis l'hôtel de Pingon.

- à droite (photo C) se trouvait l'ancienne chapelle transformée en bâtiment d'habitation. L'emplacement de cette chapelle appartenait vers 1895 aux marquis Paul d'Oncieu de Chaffardon et César d'Oncieu de la Bâtie.

Photo B © Musée Savoisien, Département de la Savoie, Gep, 70.53.293

Photo CA © Musée Savoisien, Département de la Savoie, Gep, 70.53.355

Plus bas et de l'autre côté de la rue, se trouvait au n° 13 une allée sombre et étroite appelée l'allée de l'épée. Elle correspondait autrefois avec la rue Macornet et menait aux moulins de la Cité, au bout de cette rue. Elle abritait la porte de Celse Morin, réinstallée depuis 1982 dans une allée de la place Saint Léger. C'est un portail au décor étrange (coupoles en creux et en relief, pyramides de différents formats…), dont la signification très mystérieuse a déjà fait couler beaucoup d'encre et de salive. Il est signé « *Celsus Morineus me posuit* » (Celse Morin m'a posé). On retrouve ce nom sur deux autres objets classés aux monuments historiques : un bénitier dans l'église du prieuré de Contamine-sur-Arve en Haute-Savoie (1551) et une dalle funéraire dans la cathédrale d'Autun sur laquelle Celse Morin est représenté à genoux, un phylactère sortant de sa bouche (1564 ?). Dans cette même cathédrale, il figurerait près de son Saint Patron dans la grande verrière du XVIe siècle représentant l'arbre de Jessé.

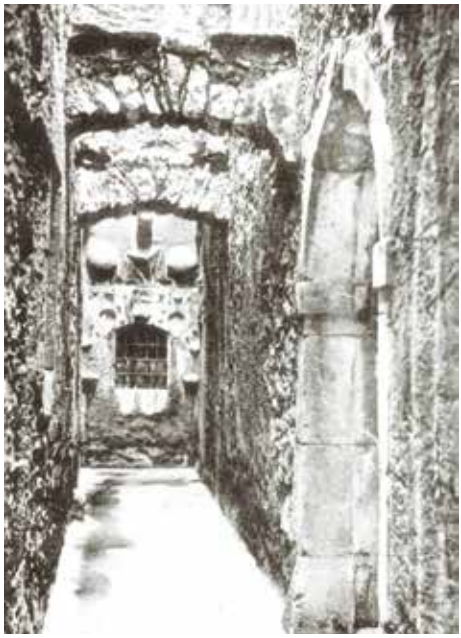

Photo CA © Musée Savoisien, Département de la Savoie, Gep, 70.53.355

Originaire de Bourgogne, Celse Morin est arrivé en Savoie en tant qu'avocat au Parlement de Chambéry créé pendant l'occupation française de François 1er (1536-1559). Par ailleurs, il était ecclésiastique et avait obtenu en commende le prieuré de Contamine-sur-Arve. Lorsque le duc Emmanuel-Philibert de Savoie retrouva ses états en 1559, Celse Morin regagna Autun en tant que chanoine de la cathédrale de cette ville. Mais, aussi bien en Savoie qu'en Bourgogne, il a marqué les esprits par sa conduite scandaleuse dans le domaine religieux et dans sa vie privée.

En Savoie, il s'affichait en particulier avec Pernette de Bonvillars, épouse du baron Louis des Clets, dont il aurait eu un fils. On ignore si elle a fini sa vie avec lui : a-t-elle été inhumée dans le tombeau de sa famille dans l'église de Lémenc, comme elle l'avait demandé dans son testament ? En tout cas peu après son retour en Bourgogne, Celse Morin a été frappé d'interdit pour faute grave par le chapitre cathédrale d'Autun et il a eu des démêlés sérieux avec les seigneurs voisins.

A Chambéry, il s'était aussi fait remarquer pour avoir muré, dans sa propriété de la rue Saint Antoine, l'allée très fréquentée de l'épée. Il avait été condamné à la rouvrir, ce qu'il n'a semble-t-il pas fait avant de vendre ses biens et de quitter Chambéry. Sa maison a ensuite été occupée quelques temps par le Sénat de Savoie, créé par le duc Emmanuel-Philibert, puis par Cathelin Pobel, Premier Président de ce Sénat et enfin par Antoine Favre, lui aussi Premier Président du Sénat. Ce dernier ne voulait pas, non plus, rouvrir l'allée de l'épée au public.

L'extrémité de la rue Saint Antoine avait été coupée lors de l'aménagement des abords du nouvel Hôtel-de-Ville à partir de 1862 : à l'origine, la rue se poursuivait jusqu'au débouché de la rue du Sénat, près de la place du marché. Après la création de la rue Favre, le bout restant avait pris le nom de « rue Berthollet ».

Avant le bombardement, il abritait en particulier l'hôtel de la famille de Ville de Travernay avec « un monumental escalier à colonnes ». Un restaurant réputé s'élevait avant-guerre à l'extrémité tronquée de la rue Saint Antoine : le London House, dont la spécialité était le lunch.

L'extrémité de la rue Saint Antoine côté mairie avant le bombardement.
© Collection Amis du Vieux Chambéry

La rue Saint Antoine après le bombardement. © Collection Amis du Vieux Chambéry

Le restaurant London House. © Collection Amis du Vieux Chambéry

En face de la rue Saint Antoine, de l'autre côté du pont du Reclus, le faubourg du même nom a été aussi atteint par le bombardement. Mais c'est une opération immobilière qui, dans les années 60 va totalement changer son entrée car le plan de reconstruction de 1949 prévoyait que le carrefour du Reclus devait devenir le point de circulation le plus important de la ville. Déjà en partie sinistré, le très commerçant bas faubourg va être détruit pour laisser la place à des immeubles modernes, phares du nouveau Chambéry.

L'entrée du faubourg Reclus avant le bombardement. © Musée Savoisien, Département de la Savoie, Covin, 980.24.1.7081

La démolition du bureau de tabac à l'entrée. © Musée Savoisien, Département de la Savoie, Covin, 980.24.1.7714

La démolition de l'immeuble de la mercerie Berlioz en février 1967. © Musée Savoisien, Département de la Savoie, Covin, 980.24.1.16864

La démolition de l'immeuble de la mercerie Berlioz en février 1967.
© Musée Savoisien, Département de la Savoie, Covin,980.24.1.15344

Sources :

- « *Le vieux Chambéry* » de Gabriel Pérouse.
- « *Chambéry et les Chambériens 1660-1792* » par Corinne Townley, Historicone, 1999.
- « *La chapelle Saint Jean du Temple* » par J. Chetail, bulletin des Amis du Vieux Chambéry 1976.
- « *La vieille rue Saint Antoine dans l'entre-deux guerres* » par A. Desebbe, bulletin des Amis du Vieux Chambéry 1996.
- « *Histoire du Sénat de Savoie* » par E. Burnier, Académie de Savoie », 1864.
- « *Celse Morin* » par F. Mugnier, Mémoires et documents SSHA, 1893.
- « *Celse Morin et Pernette de Bonvillars* » par F. Mugnier, Mémoires et documents SSHA, 1897.
- « *Les Sires de Chambéry* » par F. Mugnier, Mémoires et documents SSHA, 1901.
- « *Les hospitaliers et la Commanderie Saint Antoine de Chambéry* » par A. Perrin, Académie de Savoie, 1890.
- « *Les Templiers et les Hospitaliers en Savoie* » par A. Perrin, Ménard, 1886.
- « *Les Antonins de Chambéry – Glanes historiques* » par F. Rabut, Mémoires et documents SSHA, 1863.
- Médiathèque J.-J. Rousseau : « *Les glanes de C. Ferroud* » et plan CHY GC 000.021.
- Archives départementales : 4B 359 – C 137 – 49F 18

SAVEZ-VOUS QUE…

La fin d'une belle légende

Paul et Virginie

Paul et Virginie, deux clochards du faubourg Maché, étaient bien connus à Chambéry dans les années 1920. On disait de lui qu'il était issu de la famille noble des Chatillon, et même qu'il était Comte (voir en particulier l'article qui leur a été consacré par Henry Fejoz dans le bulletin 1976 de notre société). D'ailleurs, il vouvoyait sa compagne et lui parlait avec beaucoup de distinction. Hélas, la généalogie et les matricules militaires révèlent que s'il s'appelait bien Chatillon (Jean-Baptiste, Abel), il lui manquait la particule « de » car il n'avait aucun lien avec la famille de Chautagne. Il était né en 1872 à Douvres (Ain), dernier enfant d'une famille nombreuse de modestes cultivateurs. Chiffonnier et sans domicile fixe, il n'avait pas répondu à la mobilisation de 1914 mais avait été finalement incorporé à Chambéry au 108e régiment en 1917. On ne saura jamais comment est née la légende qui en a fait un Comte mais il a bien su en jouer jusqu'à la fin de sa vie, en 1932

N° 5
NAISSANCE
de
Chatillon
Jean Baptiste
Abel

Acte de naissance de Jean-Baptiste-Abel Châtillon (Paul) le 03.05.1872

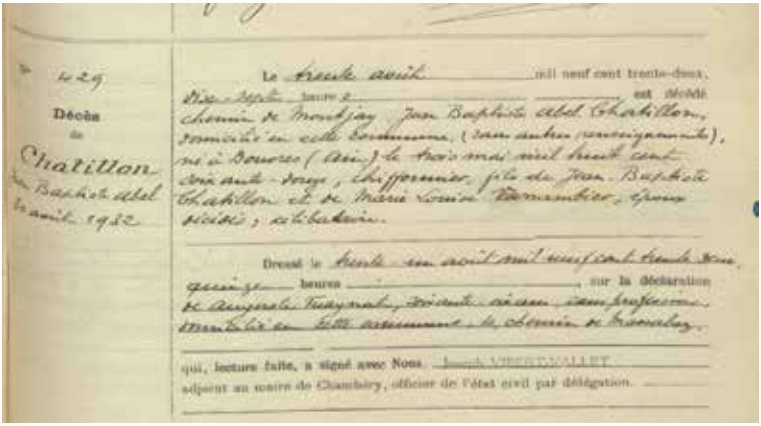

N° 129

Décès de Châtillon Jean Baptiste Abel le août 1932

Le trente août mil neuf cent trente-deux, vingt-deux heure 2 est décédé Chemin de Montjay Jean Baptiste Abel Châtillon, domicilié en cette commune (sans autres renseignements), né à Bourcq (Ain) le trois mai mil huit cent soixante-douze, chiffonnier, fils de Jean Baptiste Châtillon et de Marie Louise Remambier, époux décédé, célibataire.

Dressé le trente un août mil neuf cent trente deux quinze heures, sur la déclaration de Auguste Tuaynat, soixante six ans, sans profession, demeurant en cette commune, Chemin de Montjay.

qui, lecture faite, a signé avec Nous Joseph VERDUNOLLET adjoint au maire de Chambéry, officier de l'état civil par délégation.

Acte de décès de Jean-Baptiste-Abel Châtillon (Paul) le 30.08.1932

Anniversaire

La Maison des Jeunes et de la Culture va fêter en 2025 ses 80 ans. Elle a vu le jour en novembre 1945 et va se développer, dans l'esprit de « La République des Jeunes » créée par le résistant André Philip, avec l'essor des mouvements d'éducation populaire, sous l'impulsion d'un autre grand résistant : Paul Jansen, son premier directeur. Elle s'installe dans la vieille Maison Sainte Hélène du faubourg Montmélian.

Cette institution avait été créée par le Général de Boigne en 1830, à partir des vestiges du couvent des Carmes, et acquise par la Ville en juillet 1942.

Ce bâtiment vétuste, voué à la démolition, ne va pas empêcher la MJC de prospérer dans de nombreux domaines (cinéma, musique, peinture, photo, échecs, canoé, spéléologie…), en dépit de difficultés financières, en particulier avec André Bardagot, son directeur pendant 30 ans. La Maison Sainte Hélène a été démolie à partir de 1962.

La Maison Sainte Hélène en 1950, à l'arrivée de son nouveau directeur André Bardagot.
© André Bardagot

Au pied du château

« *La rue qui depuis la place du château donne accès à la route royale de France et par laquelle passe le courrier de Lyon partant de Chambéry tous les soirs à 9 h est si étroite que son parcours présente beaucoup de dangers ; les voitures et chariots ne pouvant pas se contrepasser, il en résulte que si deux se trouvent en même temps engagés dans cette voie, il faut perdre un temps considérable avant de pouvoir avancer. Dernièrement encore, on a été obligé de démonter la voiture faisant le service du courrier entre Chambéry et Lyon* ».

Les environs de la rue du château en 1790. La place du château est à droite.
© Bibliothèques municipales de Chambéry

Par cette lettre de 1842, le Syndic demande l'élargissement de la rue du château. Celui-ci ne sera réalisé qu'à partir de 1847 car il impose le recul des façades de la plupart des maisons situées côté passage Henri Murger. Parmi elles, le restaurant des frères Guillermin (n° 392 sur le plan) qui disposait de caves s'étendant sous la maison en face (n° 395), ce qui est rare à Chambéry en raison du sous-sol marécageux.

Ces caves communiquaient à l'aide d'un passage souterrain sous la rue. Ce qui correspond aujourd'hui aux « Caves du château », que nous avons récompensées l'an dernier, et en face à l'atelier de M. Bard. A l'occasion de ces travaux, les Guillermin avaient demandé à la Ville la cession du passage public (Henri Murger) mais celle-ci avait refusé. Finalement, ils ont vendu leur restaurant avec ses caves à la Ville pour 28 500 Livres.

SOUVENIR… SOUVENIR...

Robert Badinter

La mort de Robert Badinter a eu un retentissement particulier dans toute la Savoie. Les liens qui l'unissaient à notre région étaient très forts. Chaque fois qu'il le pouvait, il aimait rappeler combien son passage chez nous entre 1943 et 1944 avait marqué son existence. Son témoignage à la télévision évoquant le bombardement de Chambéry avait ému les chambériens. Sa vision de notre ville en flammes et sa participation au déblaiement des victimes devaient le marquer pour toujours. Il affirmait : « *Lorsque l'on n'a pas vu ça, on ne peut pas savoir ce qu'est la guerre* ».

Mais il y a un document qui restera à tout jamais dans notre mémoire collective, c'est le cliché pris par Serge Coupé, l'après-midi du 22 août 1944, place des Éléphants. Robert Badinter est assis à l'arrière d'une jeep américaine, ce dernier servant d'interprète aux soldats libérateurs. Les Amis du vieux Chambéry se devaient de rappeler cet instant qui désormais fait partie intégrale de l'histoire de notre ville. Ces deux années passées dans la maison de Cognin furent rappelées par le Président de la République lors de l'hommage officiel rendu le 14 février 2024, place Vendôme à Paris. Pour l'honneur de la Savoie, restera pour nous tous cette déclaration qu'il aimait rappeler : « *Tout le monde savait que nous étions juifs mais personne n'a parlé* ».

CONFÉRENCES DE LA SAISON 2023-2024

Samedi 21 octobre 2023 : « *La Savoie et l'Orient* » par Christian Regat

Samedi 04 novembre 2023 : « *Napoléon Bonaparte-Pie VII-Le docteur Balthazard Claraz : une histoire de mule* » par Pierre Geneletti

Samedi 18 novembre 2023 : « *L'évolution du métier de sage-femme en Savoie de 1780 à 1815* » par Angelica Suarnet

Samedi 02 décembre 2023 : « *François de Sales, (1567 – 1622) : Evêque de Genève, Homme de Lettres et co-Fondateur de l'Ordre de la Visitation* » par Julien Coppier

Samedi 16 décembre 2023 : « *Les grands notables de la Savoie au XIXe siècle, pouvoir et permanence* » par Romain Marechal

Samedi 13 janvier 2024 : Assemblée Générale de la Société des Amis du Vieux Chambéry - Rapport Moral et Financier de la saison 2022-2023, Patrimoine, Projections et Voyages 2024, etc… – Élection du Conseil d'Administration. Réservée aux adhérents

Samedi 27 janvier 2024 : « *Monseigneur Alexis Billet (1783-1873), figure à la fois emblématique et très énigmatique de la Savoie de naguère* » par Bruno Berthier

Samedi 10 février 2024 : « *L'occupation française de la Savoie sous François 1er et Henri II (de 1536 à 1559)* » par Julien Donzel

Samedi 24 février 2024 : « *Les « Savoyards du Pape » ou les officiers et soldats de Savoie au service du Saint-Siège contre l'Unité italienne de la Maison de Savoie (1860-1870)* » par Laurent Gruaz

Samedi 09 mars 2024 : « *Forêt et société – Savoie et Grésivaudan – Fin XVIIIe à fin XIXe siècle* » par Pierre Judet

Samedi 23 mars 2024 : « *26 mai1944 – Le bombardement de Chambéry a aussi sa petite histoire* » par Jacques Viout

Samedi 20 avril 2024 : Conférence décentralisée (réservée aux adhérents et sur inscription - départ 13 h 30 de l'esplanade Malraux face parking de la falaise) : « *Conflans, cité médiévale, son musée et le château Manuel de Locatel* » en collaboration avec les Amis du Vieux Conflans

PROJETS SORTIES ET VOYAGE 2024

En 2024, sera proposée une conférence décentralisée le samedi 20 avril. Nous visiterons la cité médiévale de Conflans, plus particulièrement le Château Manuel de Locatel et le musée avec une guide conférencière. Ensuite nous serons accueillis par nos homologues, les amis du vieux Conflans.

Cité Médiévale de Conflans, le Château Manuel de Locatel

Seront organisés également deux sorties d'un jour et un voyage de deux jours, à savoir : le jeudi 16 mai 2024, nous irons dans la région de la Matheysine. Nous visiterons le musée de la Mine.

Musée de la mine de La Mure

Après un déjeuner pris au restaurant, nous prendrons le petit train de la Mure pour un circuit sur une ligne touristique de montagne datant de 1888 reconnue comme la plus spectaculaire des Alpes.

Le Petit Train de La Mure

Le 13 juin 2024, nous visiterons le Monastère royal de Brou avec son abbatiale et son musée. Après le déjeuner nous découvrirons l'écomusée des Pays de la Bresse.

Bourg en Bresse, l'Abbaye Royale de Brou

Ferme de l'écomusée des Pays de la Bresse

Concernant le voyage de deux jours, nous irons cette année les 27 et 28 septembre à Besançon. Nous commencerons le samedi par une croisière sur la boucle du Doubs, puis visite de la Citadelle et le dimanche, après la ville haute et basse, nous découvrirons le musée du Temps ainsi que la maison natale de Victor Hugo.

Besançon, la boucle du Doubs

Besançon, la Citadelle

Besançon, le musée du Temps

Besançon, la maison natale de Victor Hugo

Pour ces voyages tous les renseignements figurent sur notre site internet.

N'hésitez pas à passer au siège pour connaitre le devenir de ces sorties.

LISTE DES PRÉSIDENTS(ES) DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX CHAMBÉRY DEPUIS SA CRÉATION EN 1933

1933 à 1957 ..... Mars Vallet

1957 à 1962 ..... Jean-Baptiste Carron

1962 à 1971 ..... Jean de Corbière

1971 à 1973 ..... Jean Planche

1973 à 1975 ..... Henry Dénarié

1975 à 1980 ..... Jean-Olivier Viout

1980 à 1982 ..... André Cadoux

1982 à 1988 ..... Claude Fachinger

1988 à 1990 ..... André Leprovost

1990 à 1996 ..... Claude Fachinger

1996 à 1999 ..... Jean-Olivier Viout

1999 à 2004 ..... Alice Berlioz

2004 à 2007 ..... Claude Fachinger

2007 à 2013 ..... Monique Dacquin

2013 à 2018 ..... Michèle Chappuis

2018 à 2019 ..... Jacques Viout

depuis 2019 ..... Michèle Chappuis

NOS PUBLICATIONS ENCORE DISPONIBLES

Vieux Chambéry - Tome XVI..... 5.00 €
L'histoire du canal de Mérande - Noblesse et pouvoir à Chambéry, au XVIIe siècle.

Vieux Chambéry - Tome XVII..... 10.00 €
L'hôtellerie à Chambéry à travers les âges

Chambéry - Promenade autour du patrimoine..... 5.00 €

Après le bombardement..... 6.00 €

Traces d'histoire - Tome XIX..... 10.00 €
Le Clos de la Calamine – La Cassine – (Claude) Joseph Barandier, peintre Savoyard - Découverte d'œuvres d'artistes contemporains dans les rues de Chambéry – Les Juifs en Savoie – Clotilde de Savoie, Princesse Napoléon – Jean-Jacques Rey, le Républicain Libre-Penseur – Charles Dupasquier, du Rattachement de la Savoie à la France à La 3ème République

Autour de Jean-Jacques Rousseau - Tome XX..... 10.00 €
Grandes étapes de la sauvegarde du Vallon des Charmettes – Rousseau et Chambéry, je t'aime, moi non plus – Une maison peut en cacher une autre, la Maison Revil aux Charmettes – Quelques notes sur Georges-Marie Raymond et Jean-Jacques Rousseau – Les Chemins du Grand Som, Jean-Jacques Rousseau le cueilleur solitaire – Les autres Jean-Jacques chambériens – Rousseau à Turin, ambition et amertume d'un jeune converti – Joseph Cousset, un condamné politique entre Creuse, Indre et Savoie – La dernière Maison de Mme de Warens, la fenaison des pervenches à Nézin – La curieuse destinée de la sépulture de Mme de Warens

La crypte de Lémenc, un trésor chambérien en péril – Tome XXI. 10.00 €

C'était Maché - Tome XXII..... 10.00 €

La symbolique funéraire..... 1.50 €

Bellevue, histoire d'une colline - Tome XXIII..... 10.00 €

Chambéry 26 mai 1944 - Un nouveau regard sur le bombardement – Tome XXV..... 12.00 €

Benoit de Boigne, un chambérien à redécouvrir – Tome XXVI..... 15.00 €

Chambéry, les quatre faubourgs - Tome XXVII..... 20.00 €

Pour permettre l'intensification de nos éditions historiques, contribuez à leur diffusion.
En vente au siège ou par correspondance.

Conception graphique : WATOOWEB
Imprimeur : Imprimerie Cusin
38 300 MEYRIE
Dépôt légal : 2e trimestre 2024
ISSN 0337-7458
Reproduction de photos interdite

BEVEZETŐ
GYAKORLAT